



Clessé

**Bulletin Municipal
2024**



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Éditorial	1
Conseil municipal	2
Commissions communautaires et Délégations - Réunions de conseil municipal	3
Finances communales - Taux d'imposition - THLV	4
CCAS - Recensement des personnes vulnérables et isolées	5
Voirie - Accessibilité	6
DECI - Dispositif argent de poche - Santé	7
Cadre de vie	8
Cimetière	10
Plan d'eau - Matériel	11
Bâtiments communaux	12
Loisirs	13
Enfance et jeunesse	14

VIE SCOLAIRE

École de Violine	15
------------------	----

VIE COMMUNAUTAIRE

Parc Naturel Régionale de Gâtine Poitevine	16
Agglo2B	17

ZOOM SUR LA BIODIVERSITÉ

VIE ASSOCIATIVE

Comité des fêtes	20
APE	21
Clessé Solidaire	22
Club des aînés - Théâtre	23
Cyclos randonneurs - ESBC	24
Loisirs et Partage	25
Communauté locale	27
Don du sang	28

NOUVELLES BRÈVES

Hommage - France Services - Tour Poitou-Charentes - Dernier transformateur	29
Nouvelle entreprise couverture zinguerie - Tri à la source des biodéchets - Déploiement de la fibre	30
Lancement du déploiement des compteurs Linky Gérédis	31

VIE PRATIQUE

Renseignements utiles	32
Où et comment obtenir ?	36
Locations de salles	37
Tarif matériel Comité des Fêtes	38
Numéros utiles	39
Commerçants - Artisans	40
Agriculteurs	41
Producteurs locaux - Gîtes	42

VIE LOCALE

Employés de la commune	43
------------------------	----

Voilà bientôt 4 ans que ce conseil municipal est installé et œuvre au service de votre collectivité. Cette page dédiée au « mot du Maire » est donc l'occasion pour moi de faire un bilan post mi-mandat. Les ambitions que nous nous étions fixés lors des élections ont été revues, au gré des actualités ou imprévus. Les nouvelles réglementations apportent aussi leur lot d'obligations et de délais à tenir.

Coté projets ayant toujours pour objectif une réalisation à fin de mandat, on retrouve l'aménagement du cimetière (avec la reprise des concessions) et la mise en place du schéma de défense incendie, deux gros chantiers de longue haleine. De même, l'aménagement voirie du lotissement de Violine reste programmé pour 2025-2026.

Les travaux de l'Espace Carmin ont été engagés comme prévus. Ils permettront de répondre au décret tertiaire qui impose la réduction des consommations d'énergie d'au moins 40 % en 2030, jusqu'à 60 % en 2050. Mais l'école et la salle de sports étant également concernés par ce décret, des travaux d'amélioration sur ces lieux devront être envisagés avant 2030. Un audit énergétique a été réalisé dans ce sens.

Les imprévus font partie de notre quotidien et le dernier en date concerne la charpente de la salle de motricité à l'école. Sa déformation due à une fragilité nous a imposé une interdiction d'accès à cette pièce. Le rapport d'expertise nous confirme que des travaux doivent être entrepris le plus rapidement possible (réfection de la charpente et de la couverture).

Comme chacun d'entre vous, la collectivité a subi les hausses du coût de l'énergie, des matériaux, etc. Notre budget serré et les dépenses imprévues nous imposent donc de faire des choix. La place du Général de Gaulle que nous avons envisagé de réaménager devra donc attendre ... Idem pour les vestiaires, pour la toiture de la salle de sports, pour une partie de la toiture de l'église. Des gros travaux qui devront attendre des jours meilleurs.

Finissons tout de même sur une note positive. Jeux Olympiques de Paris obligent, l'année 2024 sera une année sportive ! Dans ce contexte, La région nouvelle-Aquitaine et l'Europe proposent des accompagnements financiers pour développer la pratique sportive. Ainsi, comme beaucoup d'autres communes, nous avons déposé des dossiers pour installer un terrain multisports près de la maison des associations. L'un est accepté, l'autre est en attente. Espérons que ce projet aboutisse et la commune sera dotée d'un équipement au cœur du bourg, qui sera un lieu d'activités conviviales et familiales. En attendant, un circuit Pumptrack a été aménagé à côté du terrain de foot. Les enfants et ados peuvent donc y pratiquer du VTT ou du BMX.

Cette liste non exhaustive vous montre que le conseil essaie de tenir ses engagements et travaille sans cesse pour le bien-vivre à Clessé !



CONSEIL MUNICIPAL



De gauche à droite : Sébastien PLAUD - Carine BLANCHARD - Jacques PÉROCHON - Christine ROCHER - Danielle GUIGNARD - Jean-Marie BIRTEGUE - Christine SOULARD - Dominique LIAUD - Mickaël AIGUILLON - Sébastien QUINAULT - Éloïse GERMAIN - Nadia BLANCHARD - Yannick BOIZUMEAU - Myriam GERMAIN

LES COMMISSIONS

Finances

Christine S.
Jean-Marie B.
Nadia B.
Mickaël A.
Dominique L.

Matériel-Mutualisation

Mickaël A.
Dominique L.
Sébastien P.
Yannick B.
Jacques P.

Lotissements

Mickaël A.
Sébastien P.
Christine R.
Jacques P.
Danielle G.

Cimetière

Nadia B.
Carine B.
Jacques P.
Myriam G.
Danielle G.

Voirie

Dominique L.
Mickaël A.
Sébastien P.
Yannick B.
Jacques P.

Appel d'offres

Christine S.
Jean-Marie B.
Carine B.
Christine R.
Suppléants
Yannick B.
Jacques P.
Sébastien Q.

Bâtiments communaux

Jean-Marie B.
Mickaël A.
Dominique L.
Sébastien P.
Yannick B.
Myriam G.
Danielle G.

Culture-Sport- Vie associative

Jean-Marie B.
Sébastien P.
Carine B.
Christine R.
Éloïse G.
Myriam G.

Tourisme

Mickaël A.
Jean-Marie B.
Dominique L.
Yannick B.
Jacques P.
Myriam G.

Accessibilité

Mickaël A.
Nadia B.
Carine B.
Jacques P.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Christine S.
Mickaël A.
Carine B.

Petite enfance- Enfance-Jeunesse

Nadia B.
Sébastien P.
Éloïse G.
Sébastien Q.
Danielle G.

Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Dominique L.
Jean-Marie B.
Mickaël A.
Yannick B.
Sébastien Q.

Vie économique Santé

Mickaël A.
Nadia B.
Christine R.
Éloïse G.
Danielle G.

Communication

Jean-Marie B.
Christine S.
Nadia B.
Mickaël A.
Dominique L.
Carine B.
Éloïse G.
Sébastien Q.

Cadre de vie Environnement

Nadia B.
Christine R.
Éloïse G.
Sébastien Q.
Dominique GUICHET
Delphine BOISSINOT
Jean-Luc BOURREAU

Plan d'eau Environnement

Dominique L.
Mickaël A.
Sébastien P.
Sébastien Q.
Danielle G.
Gabriel MARQUIS
Jean-Marie LEBOEUF
David VOUHE

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Christine S.
Dominique L.
Christine R.
Myriam G.
Danielle G.
Nathalie POUET
Marie-Thérèse RIX-GEAY
Jérôme DECOUST
Roger LEMAY

Jean-Claude GAILLARD

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES ET DÉLÉGATIONS – RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Bureau communautaire

Christine SOULARD

Conseiller

communautaire
Christine SOULARD
Jean-Marie BIRTÈGUE

Développement
économique de l'agriculture
et du commerce
Jacques PEROCHON

Transition énergétique

Christine SOULARD
Sébastien QUINAULT

Prévention et valorisation des déchets

Jean-Marie BIRTÈGUE

Environnement et milieux aquatiques

Nadia BLANCHARD

Groupe d'action locale LEADER

Yannick BOIZUMEAU

Enfance et petite enfance

Nadia BLANCHARD

Services techniques

Mickaël AIGUILLON

Assainissement

Dominique LIAULT

CIAS

Christine SOULARD

LES DÉLÉGATIONS

SUEZ RV SUD-OUEST AMAILLOUX

Christine SOULARD
Carine BLANCHARD

SEVT

Mickaël AIGUILLON
Sébastien QUINAULT

SIEDS

Christine SOULARD
Jean-Marie BIRTÈGUE

HABITAT 79

Yannick BOIZUMEAU
Carine BLANCHARD

Référent sécurité

Jacques PEROCHON

Référent défense

Jean-Marie BIRTÈGUE



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Clessé se réunit mensuellement sauf en juillet. Les réunions ont lieu en principe le dernier jeudi du mois et sont ouvertes au public. Les dates peuvent être modifiées selon les impératifs liés aux agendas réglementaires ou personnels.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, une nouvelle réglementation sur la publicité des actes des collectivités locales est applicable :

- Les comptes-rendus de séances de conseil n'existent plus
- Les délibérations sont publiées dans les 7 jours suivant la séance
- Le Procès-Verbal de séance est publié dans les 7 jours après son arrêté à la séance suivante.

Les correspondants de la presse locale n'assistant plus à nos réunions, il n'est pas intéressant pour les journaux de publier des informations issues d'un PV d'une séance qui s'est tenue il y a plus d'un mois. C'est pour cette raison que vous ne trouvez plus de compte-rendu dans la presse. Cependant, les délibérations étant publiables immédiatement, elles sont communiquées désormais aux journaux en même temps que nous les publions sur le site de la commune.

FINANCES COMMUNALES

TAUX D'IMPOSITION / THLV

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 *

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	209 617 €	Produits des services (cantine ...)	48 580 €
Charges de personnel	282 050 €	Impôts et taxes	358 216 €
Charges financières	17 430 €	Remboursement charges de personnel	11 400 €
Autres dépenses	90 366 €	Dotations, participations	158 825 €
		Autres recettes (location ...)	50 356 €
Virement à la section d'investissement	269 400 €	Excédents 2022	241 486 €
TOTAL DÉPENSES	868 863 €		868 863 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Grosses réparations bâtiments	53 728 €	Solde d'exécution 2022	50 016 €
Travaux de voirie	29 942 €	Subventions attendues	176 879 €
Acquisitions matériel	25 685 €	FCTVA	14 424 €
Aménagement du cimetière	34 000 €	Vente immobilière (garage)	10 000 €
Aménagement cadre de vie	26 000 €	Autres recettes	8 157 €
Défense incendie	43 564 €	Virement reçu section fonctionnement	269 400 €
Rénovation Espace Carmin	355 175 €	Excédent capitalisé	161 403 €
Nature et transition	19 000 €		
Remboursement d'emprunts (capital)	86 000 €		
Autres dépenses	17 185 €		
TOTAL DÉPENSES	690 279 €		690 279 €

* voté au budget supplémentaire en octobre

TAUX D'IMPOSITION ET TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS

Lors de sa séance du 23 mars 2023, le conseil a voté la reconduction des taux des taxes foncières :

- Taxe foncière bâti (TFB) : 32,77 %
- Taxe foncière non bâti (TFNB) : 43,80 %



Lors de sa séance du 28 septembre 2023, le conseil municipal a décidé d'instaurer la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV). L'objectif de cette taxe est d'inciter à la réhabilitation, à la mise en location ou à la mise en vente les logements vides. Le recensement de 2022 a dénombré 38 logements vacants sur un total de 481 habitations.

Sont soumis à la THLV les logements non meublés et non occupés depuis au moins deux années consécutives au 1er janvier de l'année d'imposition. Des exonérations sont toutefois possibles :

- les logements vacants sans lien avec la volonté du propriétaire
- les logements ayant vocation à disparaître ou à faire l'objet de travaux dans un délai proche
- les logements nécessitant des travaux importants pour être habitables (le montant des travaux nécessaires doit dépasser 25 % de la valeur du bien)
- les résidences secondaires meublées soumises à la taxe d'habitation

Le taux de la THLV correspond au taux communal de la taxe d'habitation soit 10,96 %.

CCAS - RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES ET ISOLÉES

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Samedi 11 novembre, après la cérémonie de commémoration de l'Armistice, les personnes de plus de 65 ans se sont retrouvées afin de partager le repas du CCAS. Les 107 convives ont pu apprécier ce repas préparé par le restaurant « La Table de Fred » de Largeasse, la boulangerie et l'épicerie de Clessé et animé par notre chanteur local Olivier BRASSART.

La soirée s'est terminée par la traditionnelle partie de belote.

Merci aux membres du CCAS, aux conseillers municipaux et leurs conjoints pour leur aide au service.

Le CCAS a exercé aussi diverses actions sociales pour venir en aide aux personnes en difficultés. Il apporte également son soutien aux associations comme l'APE pour l'arbre de Noël, le club des aînés, l'amicale des donneurs de sang ainsi que Clessé Solidaire.

Le CCAS possède 8 logements sociaux, adaptés aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite, au lotissement des 3 Puits. Ces locatifs sont actuellement occupés mais pour ceux qui souhaiteraient un jour les intégrer, il existe une liste d'attente à la mairie sur laquelle vous pouvez vous inscrire.



RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES ET ISOLÉES

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel (canicule, grands froids, épidémie, séisme...), un recensement est effectué auprès des personnes les plus vulnérables. Ce recensement est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence. L'inscription reste toutefois facultative.

Objectif

La constitution de ce registre nominatif est une obligation légale. Le registre permet au CCAS de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation. Ce registre est également communiqué au Préfet, sur sa demande, à l'occasion d'un plan d'alerte et d'urgence, dans le cadre de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.

Qui peut figurer sur le registre ?

Ce registre est nominatif et confidentiel. Toute personne âgée ou personne en situation de handicap qui le demande, peut s'y inscrire.

- Personne âgée de plus de 65 ans
- Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail
- Adulte en situation de handicap (bénéficiaires AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance travailleur ou titulaires d'une pension d'invalidité)

Qui réalise la demande d'inscription ?

- La personne elle-même
- Son représentant légal
- Un tiers (ami, proche, médecin, service d'aide ou personne intervenante)



Comment s'inscrire ?

Il suffit de contacter la mairie de Clessé au 05 49 72 01 02 ou communclesse@wanadoo.fr. (Seuls les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes sont recueillis).

VOIRIE - ACCESSIBILITÉ

VOIRIE

Panneaux entrée du bourg :

Afin d'améliorer la sécurité et de limiter la vitesse aux entrées du bourg, les panneaux ont été déplacés au niveau du cimetière route de Laubréçais avec réalisation d'un passage piéton. Ceux de la route de la Chapelle-St-Laurent seront aussi été déplacés et seront en amont de la zone artisanale.



Panneaux arrêt de bus :

À la demande de l'Agglo 2B qui gère le transport scolaire, nous avons apposé des panneaux « d'arrêt de bus » sur les circuits scolaires de Clessé et Laubréçais ainsi que quelques marquages au sol.



Balayage :

Depuis plusieurs années, nous sous-traitons le balayage de nos 2 bourgs à l'entreprise Bodin qui passe désormais 1 fois tous les 2 mois.

Les dates de passage 2024 seront 14 février, 24 avril, 19 juin, 7 août, 23 octobre et 11 décembre.

PATA (Point À Temps Automatique) :

Le goudronnage a été réalisé pour 15 T au printemps afin de maintenir au mieux l'état de notre voirie.

Curage des fossés :

Le curage et le débarnage du chemin allant de la Lande Neuve et à la Lande ont été effectués au cours de l'année. Cette intervention non réalisée depuis des années va permettre de réduire l'impact des forts écoulements d'eau.

Routes privées :

Suite à une proposition de cession de routes privées, le conseil a émis le souhait d'avancer dans la démarche de rendre publiques les routes privées dont la commune assure déjà l'entretien. Deux dossiers sont en cours, la Verrie et la Coupe. Les éventuelles nouvelles demandes seront étudiées au cas par cas, mais pour y répondre favorablement, le critère de l'intérêt général reste déterminant. En effet, selon le code de l'urbanisme, le transfert dans le domaine public n'est possible que pour un ensemble d'habitations.

ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité reste un sujet d'actualité quotidien au sein de notre commune car dès que des travaux sont évoqués, la commission étudie les modifications à apporter pour rendre un maximum de voies ou allées accessibles à tous.

Cette année plusieurs lieux ont été aménagés :

- La mise aux normes PMR du parking du cimetière avec sa place handicapé et son passage piéton pour rejoindre la rampe PMR. Nous avons également ralenti la vitesse à cet endroit en reculant les panneaux d'entrées et sorties d'agglomération.
- Le sentier des jardins a été revêtu d'un revêtement stabilisé de type 0/14 calcaire compacté. Le choix du béton a été abandonné pour des raisons économiques et écologiques.
- Nous avons également repeint une partie des passages piétons.



DECI -DISPOSITIF ARGENT DE POCHE - SANTÉ

DECI

Les 3 réserves (le Plessis-la Foucherie, la Dronnière-Champ Garreau et la Verrie) sont désormais fonctionnelles. Deux autres défenses incendies se rajoutent, celle de la Roche et le poteau d'incendie de Touche Muret-Belle Planche, réalisées en mutualisation.

Notre tâche n'est pas terminée car il nous reste encore une vingtaine d'aménagements à réaliser d'une capacité de 30 à 120 m3.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Cet été, cinq adolescents de Clessé ont eu l'opportunité de se familiariser avec le monde du travail grâce à la mission "Argent de poche". Ce programme national offre aux jeunes de 16-17 ans la possibilité d'effectuer des "petits boulots" rémunérés pendant les vacances d'été. Le conseil municipal a alloué un budget de 630 € pour financer l'ensemble des missions, ce qui équivaut à 42 demi-journées rémunérées à 15 € chacune. Sous la supervision des agents municipaux, Anton, Inès, Maëlik, Nolhan et Stella ont accompli diverses tâches, aussi bien en extérieur comme de l'entretien de voirie et de la peinture qu'en intérieur comme le ménage à l'école.

SANTÉ

Depuis plusieurs années, la santé reste un sujet préoccupant pour notre commune et les communes voisines. Comme évoqué sur le bulletin précédent, notre secteur a été fortement touché au cours de cette année laissant environ 10 000 patients sans médecin.

De ce fait une commission s'est créée avec les communes voisines (Chiché, Boismé, Saint Germain De Longue Chaume et Amailloux) pour trouver une solution intermédiaire visant à soulager notre médecin et éviter une surcharge aux urgences.

Ce regroupement a donc décidé d'installer une borne de téléconsultation (de type MEDADOM) dans un lieu facile d'accès à tous, qui se trouve dans l'entrée de l'EHPAD St Joseph de Chiché. Un règlement entre les 5 communes est en train de se mettre en place. Le coût des travaux du local s'élève à 718 € pour Clessé et une location de 240 € / mois pour la mise à disposition de la borne est à partager entre les 5 communes pour une durée de 36 mois.



Pour tout renseignement, il vous suffit de consulter le site internet de la commune ou appeler la Mairie.

OUVERTURE DU CENTRE PUBLIC DE SANTE (CPDS)

Le CPDS du site de Faye-l'Abbesse a ouvert ses portes le lundi 20 novembre 2023. Les locaux sont situés dans des bâtiments modulaires, **positionnés près du parking, à gauche de l'accueil principal de l'hôpital CHNDS.**

Un nouveau service, soutenu par l'Agglomération du Bocage Bressuirais, qui permet, notamment, de trouver une solution pour les habitants sans médecin traitant, avec une priorité pour les patients en affection longue durée.

Pour accéder à un RDV, il faut :

- Ne pas avoir de médecin traitant, avec une priorité pour les patients en ALD (affection longue durée).

ET

- Habiter sur une commune faisant partie de l'Agglo2B.

Pour prendre rendez-vous, contactez le 05 49 68 35 20 aux horaires d'ouverture :

- Lundi, Mardi, Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 14h30.





CHEMINEMENT PIÉTONNIER

Afin de favoriser les déplacements piétonniers, les allées du plan d'eau ainsi que le sentier des jardins ont été refaits car ils avaient été recouverts par l'herbe avec le temps.



RUCHER COMMUNAL

Les abeilles du rucher communal sont toujours logées dans les 4 ruches installées au fond du terrain du plan d'eau.



Après l'animation réalisée l'an dernier avec les enfants de l'école, nous avons souhaité sensibiliser les adultes. Deux journées d'animation du rucher à destination du public ont été organisées cette année.

Le 15 avril, l'animation « découverte du rucher » a rencontré un franc succès avec 34 personnes présentes. Le public a pu observer le travail des abeilles, leur vie avec la reine et aussi tout le travail de construction pour stocker le miel. Une animation très intéressante qui a ravi les participants. Le samedi 09 Septembre, l'animation « récolte du miel d'automne » a été réalisée à la salle des sports. En présence d'une vingtaine de personnes,

58 kilos ont été récoltés et mis en pots. Toutes les étapes de la récolte ont été présentées au public et chaque participant a pu repartir avec un petit pot de dégustation.

Après l'attribution du label APICité à la commune, l'Union Nationale de l'Apiculture Française nous a demandé de mettre l'accent sur le piégeage du frelon asiatique, véritable prédateur pour nos abeilles. La commune a fait l'acquisition de supports (Tap Trap) à apposer sur des bouteilles plastiques pour réaliser le piégeage. Chaque famille a été invitée à venir retirer ce support pour mettre en place ce piège dans son jardin, 80 familles s'en sont équipées.

Rappel TAP TRAP : il est important de l'installer tôt, vers fin mars afin de piéger les reines de frelons asiatiques, ce qui évitera de nouveaux nids. Dans la bouteille vous pouvez mettre de la bière, agrémentée de vin blanc, ou de sirop de fruits rouges.

Un grand MERCI à nos apiculteurs bénévoles pour leur travail ! Cette équipe reste ouverte pour s'agrandir et initier des futurs apiculteurs.



AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU LAVOIR

Le projet d'aménagement du « lavoir » près de l'école s'est concrétisé cette année. Six journées ont été nécessaires pour réaliser ce travail très réussi. Un grand merci à tous les bénévoles et aux agents communaux qui ont permis à ce projet de voir enfin le jour !



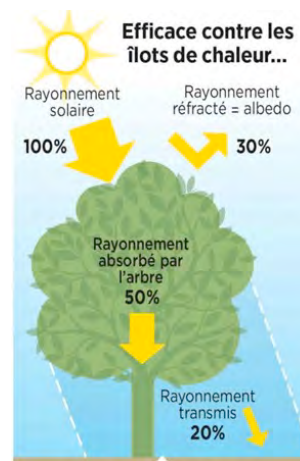


ENVIRONNEMENT

Au delà de nos engagements dans nos différents labels (Villes et villages fleuris, Apicité, Charte +Nature), la commune met en œuvre des mesures pour l'environnement.

Un programme de plantations d'arbres a été mis en place à l'automne. Il s'agit de remplacer des arbres qui n'ont pas survécu et d'en planter de nouveaux pour créer des îlots de fraîcheur notamment sur la place de la mairie et au stade.

A noter également que les sapins utilisés pour la décoration de Noël sont achetés en motte pour pouvoir ensuite être replantés au plan d'eau.



NATURE ET TRANSITIONS

Le programme Nature et Transitions se termine. Après 2 années de travail en collaboration avec les communes de Fénerly et Pougne-Hérissou, nos différents projets se sont concrétisés. La voie verte est le tracé commun qui nous lie, avec plusieurs actions menées pour la protection de la biodiversité.

Pour rappel, sur Clessé ce projet a permis des animations à l'école, la plantation de haies et d'un verger communal, une animation autour de la biodiversité. (Le projet de cheminement voie douce vers la gare est en suspens.)

Les inventaires naturalistes ont permis de vérifier la présence d'espèces remarquables en campagne et dans le bourg, la reconnaissance de l'Agrion de Mercure derrière l'Espace Carmin par exemple, une petite demoiselle qui témoigne d'une bonne qualité des eaux du ruisseau.

Voici toutes les actions qui ont été mises en place sur les 3 communes, en partenariat avec des associations environnementales :

Plantation de :

- 25 arbres
- 217 arbustes / plants champêtres

- Inventaires faunistiques dans les 3 communes (GODS Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, DSNE Deux-Sèvres Nature et Environnement)
- Création de chemins de randonnée reconnectant la « voie verte »
- Création d'un verger communal à Clessé et aménagement paysager du bas du château de Hérissou (BPB Bocage Pays Branché)
- Restauration du lavoir de Fénerly et installation d'un hibernaculum. (CPIE Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement, Maison Familiale Rurale de Saint Loup)
- Ateliers taille et greffe des fruitiers à Hérissou ouvert au grand public (BPB)
- Semis pour insectes et oiseaux sur les 3 communes (GODS)
- Installation de nichoirs sur les 3 communes (GODS)
- Sensibilisation des écoles et du grand public (GODS, DSNE, CPIE, BPB)
- Plantations de haies

Des panneaux pédagogiques sont installés dans les 3 communes afin de promouvoir ces actions. Tout ce travail a été inauguré le samedi 23 septembre lors de la fête de la nature. Avec des animations sur les 3 communes, la journée s'est terminée par l'inauguration de notre verger et une balade autour de la biodiversité présente dans le bourg.



CIMETIÈRE

Reprise de concessions

La procédure de reprise a continué pour la 3^{ème} année consécutive. Cette année, 39 tombes ont été reprises, principalement dans le côté gauche en entrant où les tombes les plus anciennes se trouvaient. Un budget de 17 191.60 € a été consacré à cette opération.



Travaux au carré militaire

Le carré militaire, qui présentait des tombes en mauvais état avec des stèles qui tombaient, a été refait par les agents communaux en septembre. Les stèles ont été retirées, chaque tombe repeinte en blanc et de nouvelles plaques nominatives ont été installées.



Cimetière naturel

La commune a décidé de mettre en place un cimetière naturel. Un espace pour reposer naturellement sans pierres tombales, sans béton ni plastique. Ce nouveau cimetière paysager respectera l'environnement et réduira au maximum l'empreinte carbone des inhumations.

Cette initiative a pour but de proposer une alternative au cimetière classique très minéralisé, pour ceux qui souhaitent un retour harmonieux à la nature.

Si le choix de reposer dans cet espace relève de convictions personnelles, l'inhumation se fera dans le respect d'un protocole précis et d'une charte d'engagement des familles.

Règlement intérieur du cimetière

Ce règlement a été mis à jour pour s'adapter aux conditions de vie actuelles.

Parmi les informations importantes, il est rappelé qu'il est interdit d'utiliser de l'eau de javel pour nettoyer les tombes et de mettre des pesticides dans les allées et les espaces inter-tombes. Les plantations ne peuvent être faites et se développer que dans les limites du terrain concédé, elles ne peuvent excéder 50 cm de hauteur.

Les conditions d'accès au nouveau cimetière naturel (comme pour les autres concessions) y sont détaillées.

Ce règlement est consultable en mairie, sur le site internet de la commune et à l'entrée du cimetière.

Tarifs

Suite à l'important investissement que représentent les reprises des concessions, le conseil municipal a jugé nécessaire de revoir les tarifs du cimetière. Les nouveaux tarifs sont les suivants :

Concessions renouvelables 50 ans : 200 € (la commune ne propose plus de concessions perpétuelles)

Cavernes :

30 ans : 220 €

50 ans : 330 €

Colombarium :

30 ans : 460 €

50 ans : 770€



Jardin du souvenir : gratuit.

PLAN D'EAU - MATÉRIEL

PÊCHE DU PLAN D'EAU

La saison de pêche s'est arrêtée début novembre. Le bilan est très positif avec une augmentation du nombre de pêcheurs en carte annuelle ainsi que du nombre de week-end No-kill.

En général, nous réalisons la vidange du plan d'eau tous les 3 ans. La dernière en date s'est effectuée le 8 décembre 2018.

Après le report des 2 dernières années suite à une pluviométrie faible, nous avons réalisé cette pêche le 2 décembre. Depuis quelques temps, les pêcheurs nous signalaient la présence de

silures (espèce se nourrissant de tous les autres poissons) arrivés inopinément dans notre plan d'eau. Les pisciculteurs professionnels consultés nous ont conseillé d'effectuer la pêche avant le lever du jour et sans fermeture pour la capture maximale de cette espèce invasive, et ce n'est pas moins de 33 silures de 10 kgs et 150 petits qui en ont été extraits ! Au lever du jour, nous avons fait le tri par catégorie des autres poissons afin d'évaluer les différentes espèces. Vous pouvez vous faire une idée de ce que nous avons extrait de cette pêche dans le tableau suivant.



	Carpes	Gardons	Brèmes	Amours blancs	Sandres	Tanches	Anguilles	Brochets
Kg	950	206	132	50	33	11	7	6
Nombre	208			4	32	5	5	10

Il nous faudra remettre des brochets et des tanches pour la saison prochaine. Rendez-vous le 23 mars pour l'ouverture de la pêche.

Nous souhaitons remercier les bénévoles, les employés communaux, les pêcheurs et les membres de la commission pour leur aide car cette vidange demande beaucoup d'énergie.

Ouverture de la pêche du 23 mars au 9 novembre 2024

La pêche est autorisée les lundis - mercredis - samedis - dimanches et jours fériés pendant cette période

Horaires d'ouverture :

De 7h00 au coucher du soleil
en respectant les jours d'ouverture
hebdomadaires et les périodes annuelles

Prix des cartes :

Carte annuelle : Adultes 60 € / 6 -16 ans 20 €
Carte journée : Adultes 6 € / 6 -16 ans 2 €
No-kill : 20 € les 24h / 35 € les 48 h / 50 € les 72h

MATÉRIEL

Le matériel d'une commune doit être toujours fonctionnel et opérationnel. De ce fait, la commission se retrouve régulièrement selon les besoins des employés communaux pour diagnostiquer leurs demandes. Nous avons organisé une réunion de mutualisation fin septembre avec les communes voisines (Chiché, Boismé, Amailloux, St Germain De Longue Chaume) pour échanger sur nos besoins et problématiques du quotidien. La gestion des ressources humaines apparaît comme une difficulté commune (remplacement en cas d'arrêts de travail, recrutement en cas de départ en retraite...). Pour le matériel en commun, des devis vont être demandés et une seconde réunion aura lieu pour échanger.

Au cours de cette année, il y a eu l'achat de 3 nouveaux aspirateurs pour l'école et l'Espace Carmin, puis le remplacement du transpalette du chargeur frontal.

En cette fin d'année 2023, nous avons eu l'obligation de renouveler tout le matériel portatif électrique, le matériel 2 temps et l'outillage, suite au cambriolage de notre dépôt communal mi-octobre. L'assurance indemnise la commune à hauteur de 7 600 € pour un préjudice estimé à 10 000 €. Elle demande à la collectivité de sécuriser le site ainsi que le bâtiment avant de réinvestir. Un système d'alarme va donc y être prochainement installé.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

ESPACE CARMIN

Comme annoncé dans le précédent bulletin et suite à diverses avaries (fuites, problèmes d'isolation...) survenues dans l'Espace Carmin, la commune a décidé de réhabiliter ce bâtiment.

Les travaux, qui ont débuté en mars 2023, ont imposé un déménagement de la cantine. Les enfants ont déjeuné au gymnase durant le dernier trimestre de l'année scolaire. La première tranche de travaux (toiture et menuiserie) a été réceptionnée début juillet.

Les entreprises retenues pour réaliser les travaux (suite à un appel d'offre) sont : La SARL EPRON (Boismé) pour les menuiseries, la SARL AIGUILLON (Clessé) pour la toiture, les sociétés DI environnement (Cholet) pour le désamiantage, SOCOTEC (Niort) pour le bureau contrôle et le SPS (Sécurité et Protection de la Santé) et enfin l'entreprise YAC (Chiché) comme bureau d'étude pour la maîtrise d'œuvre.

Nous allons poursuivre en 2024 avec l'installation d'une nouvelle chaudière.

Après une longue réflexion du conseil et l'aide du CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables), le choix s'est porté sur une chaudière à plaquettes de bois. La commune pourra ainsi sortir totalement des énergies fossiles et espère acheter une ressource locale et moins chère. Les premières estimations pour le remplacement de notre chaudière s'élèvent à 150 000 €.



Coût des travaux HT		Financement	
Maîtrise d'œuvre + SPS + Bureau contrôle		DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)	73 595,00 €
Désamiantage	20 915,00 €	SIEDS	86 259,00 €
Couverture	31 453,00 €	Département	45 630,00 €
Menuiserie extérieure	67 705,00 €	Fonds Vert	50 000,00 €
Plus-value	116 260,00 €	Vente CEE (Certificat d'économies d'énergie)	8 645,00 €
Isolation des combles des bureaux	3 752,50 €	Autres subventions (dossier en attente)	33 060,00 €
Isolation du plancher de la salle des fêtes	3 877,28 €		
AMO CRER Assistance à la maîtrise d'ouvrage)	7 389,30 €		
Chaudière biomasse (estimation)	6 120,00 €		
	150 000,00 €	Autofinancement	110 283,08 €
TOTAL HT	407 472,08 €	TOTAL HT	407 472,08 €
TVA	81 494,42 €		
TOTAL TTC	488 966,50 €		



PLAN D'EAU DES ROCHERS DE LA BONNELIÈRE

D'une surface totale d'environ 5 ha, cet écrin de verdure, situé à 1,5 km du bourg sur la route de Parthenay, est très apprécié, en particulier les journées chaudes d'été. Le sentier pédestre d'1 km qui encercle le plan d'eau de 2 ha est agrémenté d'un parcours de santé, de jeux pour les enfants, de terrains de boules et de tables de pique-nique. Équipé de préaux et de sanitaires, le site peut accueillir aussi bien les pêcheurs* que les familles qui souhaitent passer un moment de détente.

Cette année, afin de mieux accueillir les promeneurs :

- le sentier a été réaménagé
- un parking camping-car a été réalisé
- des nouveaux panneaux d'accueil et d'indication ont été posés.



* retrouvez toutes les infos sur la pêche en page 11

RANDONNÉES OU BALADES

- De la Voie Verte aux Moulins : Circuit pédestre de 3h45 - 14 km
- La ronde des Moulins : Circuit VTT - 23, 40 ou 48 km
- La voie verte reliant Parthenay à Bressuire
- Le belvédère de Laubreçais, promontoire offrant une vue extraordinaire sur la carrière.
- Circuit Terra Aventura « Heureux qui comme Ulysse ... » - 11 km
- Geocaching (application smartphone)



TENNIS

La salle des sports est disponible par demi-journée pour jouer au tennis, du lundi au vendredi (sauf mercredi après-midi).

Les clés sont à retirer à la mairie.

Tarif de la 1/2 journée : 5 €



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque départementale et la mairie de Clessé mettent à la disposition du public un stock de livres et BD renouvelé régulièrement. **Ce service est entièrement gratuit.**

La bibliothèque est ouverte aux mêmes heures que la mairie. Si vous avez un souhait de livre en particulier, vous pouvez en faire la demande auprès de la secrétaire de mairie.

Toutes les bibliothèques de l'Agglo2B sont également gratuites.

PUMPTRACK

Un Pumptrack a été réalisé derrière les terrains de football. C'est une piste de loisir et d'entraînement sportif sur laquelle s'enchaînent virages, creux et bosses et pouvant être pratiqué du VTT ou du BMX. Cet espace ludique et convivial est accessible à tous (à partir de 5 ans) à condition de respecter le règlement affiché sur place et d'avoir les équipements nécessaires à cette pratique (gants, casque...). La SAS PÉROCHON a réalisé le terrassement pour un coût total de 2 880 €.



ENFANCE ET JEUNESSE

ÉCOLE

L'école de Violine a fait sa rentrée avec 4 classes encore cette année et voit sa restructuration intérieure et extérieure évoluer avec l'aide de l'APE. Elle poursuit son développement grâce à ces travaux, à la stabilité de ses effectifs et aux multiples projets proposés par les enseignantes. La commune soutient ces projets à hauteur d'un budget de 60 € par élève et en mettant à disposition 2 ATSEM Adeline et Laurence. Autant de chances pour développer l'épanouissement personnel et citoyen de chaque enfant.

Pour compléter les aménagements intérieurs, un nouveau panneau d'identification de l'école dessiné par l'APE vient d'être installé aux abords de l'établissement.



SALLE DE MOTRICITÉ

Suite à un affaissement de la charpente de la salle de motricité à l'école de Violine, la commune a décidé d'interdire l'accès à cette salle. Un diagnostic a ensuite été réalisé. Celui-ci confirme malheureusement que la charpente est en trop mauvais état et doit être remplacée. Une consultation d'entreprises est en cours afin de réhabiliter ce toit et de remettre en service dès que possible la salle de motricité.

CANTINE

Après une délocalisation temporaire de la cantine à la salle des sports pendant les travaux de l'Espace Carmin d'avril à juillet, les enfants ont retrouvé leur espace habituel en septembre.

Ce qui ne change pas, dans ces « nouveaux locaux » de cantine scolaire, c'est la grande qualité des repas servis aux enfants. La municipalité et Estelle, qui cuisine et organise les achats des denrées alimentaires, ont à cœur de servir chaque jour aux enfants des repas cuisinés sur place avec des produits frais, le plus possible bio et/ou locaux.

Estelle, Laurence, Adeline, Isabelle et Stacy assurent le service à table dans une ambiance animée. Les enfants, qui ne savent pas encore chuchoter sont en effet bavards et un peu bruyants le midi, malgré les rappels au calme des encadrantes. Il n'est cependant pas question d'interdire aux enfants de parler sur ce temps méridien, qui doit rester pour eux un moment de détente. La seule obligation est le respect des camarades et du personnel.

Tarifs des repas :

- 3.20 € pour les enfants réguliers.
- 4.00 € pour les enfants occasionnels.
- 9.00 € pour les adultes.



ÉCOLE DE VIOLINE

Pour cette année scolaire 2023-2024, l'école de Violine accueille **85** élèves, répartis en quatre classes

- 21 TPS/PS/MS avec *Valérie HURY*
- 25 GS/CP avec *Isabelle GAILLARD* et *Céline ROUSSEAU* (le mardi)
- 16 CE1/CE2 avec *Audrey GATARD*
- 23 CM1/CM2 avec *Julie JENOT*.

Pour aider l'équipe enseignante, il y a aussi Adeline BRUNET, ATSEM en maternelle, et Laurence ROY, ATSEM le matin dans la classe des GS/CP.

Cette année, les enseignantes proposeront aux élèves deux projets pédagogiques :

- le premier est celui de **la Nature** : les arbres, les fleurs, les légumes, les insectes, les oiseaux...
- le second est celui des **Jeux Olympiques Paris 2024** : Paris, les sports, les athlètes...

D'autres activités sont également programmées, certaines ayant déjà été réalisées : l'école dehors, des ateliers cuisine, Nettoyons la nature, la semaine du goût, le spectacle avec Scènes de Territoire, la Grande Lessive, au 100e jour d'école, suite de la correspondance avec le Burkina Faso, l'initiation à l'éducation musicale avec un professeur de musique, les rencontres USEP, la sortie scolaire...

Le projet Orchestre à l'Ecole se poursuit pour les élèves de CE2/CM1. Tout au long de cette année les élèves participeront à différentes représentations, notamment un spectacle intitulé « **MAESTRO** ».

Vous pouvez retrouver les différentes activités, sorties, actualités de l'école sur le site à l'adresse suivante : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/clesse/>

L'ENCROYABLE COLLECTE ...AU PROFIT DES PROJETS

BONJOUR !

JE SUIS LOLA !

MOI, C'EST HUGO !

NOTRE DÉFI :
Collecter un maximum de cartouches d'imprimante jet d'encre usagées pour remplir la boîte de collecte de notre école !

de l'école de Violine à Clessé

Votre mission, si Vous l'acceptez :
Rassembler le maximum de **cartouches jet d'encre** neuves ou vides de toutes marques (Canon, Epson, HP...) dans une box (qui est à l'école). Une fois pleine, la box est envoyée aux **Ateliers du Bocage**.

1 BOÎTE DE COLLECTE REMPLIE = 25€

POUR LES PROJETS DE TON ÉCOLE

**Soyez nombreux à participer à cette collecte !!!
Jusqu'au 31 Mai 2024**

Validé en juillet 2018 par le Pays de Gâtine, le dossier d'opportunité du projet de PNR (Parc Naturel Régional) de Gâtine poitevine a reçu, le 3 décembre 2019, un avis favorable du Préfet de Région. **Toutefois, celui-ci a souhaité que les 5 communes de la frange sud de l'Agglo2B rentrent dans le périmètre (de Clessé à St-Paul-en-Gâtine).** Lors de sa séance du 21 janvier 2020, le conseil municipal de Clessé avait accepté cette proposition.

Une première version de la Charte validée

Le 2 octobre 2023, les élus du Pays de Gâtine (représentant les Communes de communes de Val de Gâtine, Parthenay Gâtine et de l'Airvaudais Val du Thouet) ont validé une première version de la Charte du Parc naturel régional (PNR), fruit d'un long travail de concertation et de recherche de consensus entre les élus et acteurs du territoire. Vous pouvez retrouver cette première version sur le site internet du Pays de Gâtine.

Le PNR c'est pour quand ?

La création d'un Parc naturel régional est une procédure assez longue et exigeante. Le label Parc étant réservé à des territoires d'exception se dotant d'objectifs ambitieux, l'Etat et la Région doivent s'assurer de la qualité du projet. Au niveau local, la Charte doit entraîner l'adhésion du plus grand nombre, ce qui nécessite des temps de concertation avec les élus et acteurs locaux.

Ainsi, après cette première version du projet de Charte validée par le Comité syndical du Pays de Gâtine en octobre 2023, la Charte va être soumise à plusieurs phases d'avis (consultation des services de l'Etat, de la Fédération des PNR de France, enquête publique) avant d'aboutir à sa version définitive. Cette version définitive sera soumise au vote de votre conseil municipal. C'est ce vote qui permettra de statuer sur l'intégration de votre commune au périmètre du Parc naturel régional. Les délais prévisionnels permettent d'envisager cette délibération à la fin de l'année 2025. Le PNR de Gâtine poitevine pourrait ainsi voir le jour en 2026, suite à un décret de classement pris par le Premier ministre.

Connaissez-vous la forêt de Gâtine ?

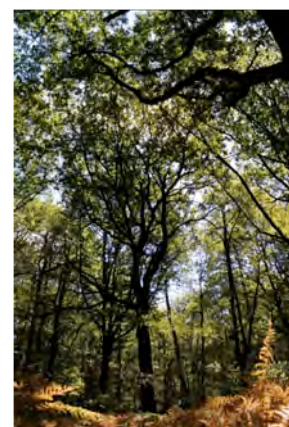
La Gâtine est reconnue pour son linéaire de haie formant un bocage préservé. Mais saviez-vous que ce territoire possède une majorité des massifs du Département ? La forêt recouvre ainsi près de 12 % du territoire et on peut trouver jusqu'à 40 % de surface forestière dans certaines communes. Ce riche patrimoine écologique et économique est particulièrement sensible au changement climatique et aux modalités de gestion de la ressource en bois. Afin de garantir une gestion durable de la forêt en Gâtine, le Pays a engagé l'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire en partenariat avec les élus et les acteurs de la filière forêt-bois. Ce document s'intéresse à des sujets variés comme la gestion durable sylvicole, la mobilisation de la ressource forestière pour le bois-énergie, la valorisation et la transformation du bois, la préservation des milieux et de la biodiversité, la sensibilisation aux risques naturels ou encore les loisirs pratiqués en forêt.

Observons la Gâtine, observons votre commune

Sur le site internet du Pays de Gâtine, vous avez accès librement à l'observatoire cartographique du territoire et vous pouvez consulter un ensemble de données sur votre commune ou le périmètre du projet de PNR (évolution du linéaire de haies, informations touristiques, zones à enjeux pour la biodiversité, données démographiques ou encore les différents projets accompagnés par des aides publiques sur le territoire).

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 – contact@pays-gatine.fr

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »



CENTRES AQUATIQUES

Cela fait plusieurs mois que l'Agglo2B a entamé une réflexion sur le devenir de ses 6 piscines communautaires. Le coût de l'énergie, les constats de vétusté et les nombreux problèmes techniques ont conduit l'Agglo2B à mener un audit complet des centres aquatiques de Bressuire, Mauléon, Moncoutant, Argentonny, Cerizay et Nueil-les-Aubiers. La remise à neuf des 6 sites a été estimée à 20 millions d'euros. Ce montant, trop important pour les finances de l'agglo, a conduit à faire des arbitrages en respectant les missions inhérentes à ces équipements, à savoir :

- Assurer le savoir nager pour tous les enfants du territoire,
- Proposer des équipements remis à neuf et de qualité répondant aux exigences réglementaires et à la transition écologique,
- Maintenir une répartition équilibrée de l'offre de centres aquatiques sur le territoire.

L'analyse a permis de proposer des scénarii alternatifs pour chaque équipement, se rapprochant davantage des besoins actuels et du contexte environnemental d'aujourd'hui. Ces scénarii alternatifs ont été étudiés, en lien avec les communes concernées, puis présentés en commission sports, en réunion avec les Vice-Présidents et devant les conseillers communautaires, ce qui a permis d'aboutir à un projet « lieux de baignade » repensé.

UN PROJET GLOBAL AVEC 4 ÉQUIPEMENTS RÉNOVÉS ET RESTRUCTURÉS

Un plan d'investissement dans les centres aquatiques a été acté par les élus. Les équipements de Coeur d'O Bressuire, Moncoutant-sur-sèvre, Aquadel Cerizay et Val-de-scie Nueil-les-Aubiers vont bénéficier de rénovation pour un montant global de 10 millions d'euros. Ces investissements seront réalisés de manière échelonnée jusqu'en 2028.



2 ÉQUIPEMENTS ABANDONNÉS

La piscine d'Argentonny était fréquentée à plus de 60 % par les clients du camping. Sa rénovation complète est estimée à 3 millions d'euros. Le conseil communautaire a décidé de sa sortie du domaine public permettant sa vente au camping.

La piscine Aquadel de Mauléon a été construite en 1969 et présente une très grande vétusté. Les travaux de remise en état sont évalués à près de 3 millions d'euros. Compte tenu de ce coût et de l'offre proposée à proximité, il est décidé de fermer cet équipement.

ASSAINISSEMENT

Les travaux de rénovation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées continuent au fil des demandes des communes. Les stations d'épurations sont aussi en pleine restructurations afin de respecter la réglementation et l'amélioration de la qualité de l'eau.

Dans la continuité de ces améliorations, la station du Pin a été inaugurée au printemps. Le futur réaménagement de celle de Nueil les Aubiers est en cours.

En 2023, une campagne de contrôle des assainissements non collectifs sur le nord du territoire a été relancée. Cette action qui doit s'effectuer tous les 10 ans va se poursuivre sur l'ensemble de l'agglo dans les années à venir.

Afin de maîtriser au mieux le budget suite aux inflations de tout ordre, le conseil communautaire a validé une augmentation de la taxe d'assainissement de 5 %.

Zoom sur la biodiversité

La biodiversité c'est quoi et pourquoi c'est important ?

La biodiversité fournit des biens irremplaçables et indispensables à notre quotidien : oxygène, nourriture, médicaments, de nombreuses matières premières... Les milieux naturels et les espèces animales et végétales nous rendent de nombreux services :

- Les insectes assurent la pollinisation des végétaux : sans pollinisation, nos fruits et légumes disparaîtraient des étalages.
- Des espèces, comme le ver de terre, contribuent à la fertilité des sols.
- Les végétaux, en particulier dans les milieux humides, contribuent à une épuration naturelle de l'eau en y puisant les éléments nécessaires à leur croissance.
- Les tourbières sont des puits de carbone (stockage naturel).
- Les milieux humides protègent contre l'érosion du littoral, atténuent l'intensité des crues et des inondations...
- Les milieux naturels et les espaces végétalisés dans les villes structurent nos paysages et améliorent notre cadre de vie, nous offrant autant de lieux pour se ressourcer, se promener, s'émerveiller...

La biodiversité se dégrade dans le monde

75 % des milieux terrestres et 40 % des écosystèmes marins sont fortement dégradés: c'est le constat alarmant que partagent les experts internationaux.

Un million d'espèces sont menacées d'extinction dans le monde. Le rythme de disparition est 100 à 1 000 fois supérieur au taux naturel d'extinction .

Cette dégradation de la biodiversité est largement la conséquence de nos activités humaines, qui exercent des pressions majeures sur la nature.



Comment on agit à Clessé ?

En pratiquant la tonte différenciée et la fauche tardive sur certaines zones.

En intégrant le projet Nature et Transitions qui nous a permis entre autre de planter un nouvel espace de biodiversité : le verger communal.

En communiquant auprès de la population.

En replantant des haies et des arbres.

En prenant soin des abeilles de notre rucher communal.

En semant des graines pour nourrir les abeilles et les oiseaux.

La biodiversité à Clessé

L'hirondelle de fenêtres



Les nids des Hirondelles de fenêtres servent tous les ans aux mêmes couples, qui reviennent au printemps après avoir traversé le Sahara, à plus de 5 000 km de Clessé !

Beaucoup plus citadine que l'Hirondelle Rustique, l'Hirondelle de Fenêtre (*Delichon urbicum*) construit son nid avec de la boue mélangée à de la salive, en colonie et à l'abri de la pluie.

La commune a installé en 2023, en plus de nids naturels, des nids construits par les ornithologues pour favoriser la venue des colonies et enrayer le déclin des populations de ce petit oiseau.

Ces Hirondelles sont des insectivores stricts : il est donc nécessaire de favoriser aussi les populations d'insectes dans les bourgs et aux alentours, par la restauration des points d'eau, la pratique de fauches tardives, la préservation des milieux sans chimie insecticide ...

La Loutre

La loutre vit sur le ruisseau de Clessé ! A quelques centaines de mètres en aval du bourg, des loutres sont installées depuis plusieurs années, où un « Havre de paix pour la Loutre d'Europe » a été créé chez un particulier.

Longtemps menacées, les populations de Loutres d'Europe (*Lutra lutra*) se reconstituent et reconquièrent de nouveaux territoires, à la faveur de l'amélioration des qualités des eaux notamment.

C'est un carnivore semi-aquatique très bien adapté à l'élément liquide, qui mesure entre 100 et 130 cm, dont environ un tiers pour la queue, pour un poids allant généralement de 6 à 11 kg.

Les épreintes (nom donné aux crottes de loutres) se présentent sous forme de petits tas. Elles contiennent généralement des écailles et des ossements de poissons.

Les terriers se trouvent généralement dans la berge des cours d'eau et leur entrée est souvent immergée.

La préservation des milieux aquatiques et des bassins versants permet à toute la chaîne alimentaire de s'épanouir, à condition que les activités humaines ne viennent perturber l'écoulement et la bonne qualité de l'eau.



L'Agrion de Mercure



L'Agrion de Mercure est une espèce de libellule qui se développe dans les milieux d'eau douce courante, claire et bien oxygénée. Elle fait partie des espèces d'insectes menacée au niveau européen. Plusieurs spécimens ont été observés dans notre commune. La présence de cette demoiselle à Clessé témoigne d'une très bonne qualité de l'eau du ruisseau : la larve aquatique est en effet connue comme une des plus sensibles à la charge organique des cours d'eau. Les premières apparitions surviennent en mai, l'essentiel des populations se maintient jusqu'en août. L'Agrion de Mercure recherche dans un premier temps des prairies généralement humides, puis rapidement recherche des habitats riches en petits insectes propices à leurs chasses.

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes continue d'animer la commune et a mis en place différentes fêtes en 2023, à savoir :

CLESSE en Musique : Cette manifestation avait été lancée en 2022 par la municipalité et en 2023, le comité des fêtes a repris l'organisation conjointement pour proposer un programme musical pour la soirée du 21 juin. Différents artistes sont montés sur scène : Olistar, SAGA et la chorale de Clessé dirigée par Serge GUIN-FOLLEAU. « Les Couak'Onjoue » ont clôturé les festivités au son très dynamique de leur banda !

Vous avez été très nombreux à venir à cette soirée pour profiter de l'ambiance festive et conviviale de cet événement et vous restaurerez sur l'un des deux food trucks présents. Un bilan très positif pour cette fête.



CLESSE en Fête :

Manifestation en demi-teinte : Un après-midi désert malgré une proposition de jeux dont plusieurs planches de Cornhole qui contraste avec la soirée repas et feu d'artifice où vous avez répondu présent. Cette année au repas, il y avait des fouées. Salées ou sucrées vous pouviez les garnir selon vos souhaits et ce fût apprécié. Une animation musicale a aussi été proposée avant le traditionnel feu d'artifice.

Depuis plusieurs années, le comité des fêtes tente de proposer différentes animations pour cette journée-là, sans trouver de réel succès. C'est pourquoi, nous souhaitons cette année vous demandez votre avis/vos souhaits au travers du questionnaire fourni dans ce bulletin municipal, pour essayer de répondre au mieux à vos attentes. Merci d'être nombreux à retourner le questionnaire rempli pour nous aider.

CLESSE en Rando :

La matinée randonnée a eu lieu le dimanche 17 septembre 2023. Malgré une météo incertaine, 126 marcheurs sont venus parcourir les différents circuits balisés. Et ils ont eu raison, car pas une goutte de pluie n'est venue ternir cette matinée, pour le plus grand plaisir de tous ! Après avoir parcouru 5.5 km, 9 km, 12.5 km ou 16 km, les marcheurs ont pu bénéficier d'une petite collation méritée à l'arrivée. Et pour les p'tits randonneurs-enquêteurs du circuit ludique, une récompense sucrée les attendait également.

Les membres du comité se sont réunis en octobre dernier pour l'assemblée générale, où le bilan de l'année a été fait, ainsi que l'élection du bureau. Nicolas POUET reste le président du comité des fêtes et Alban BOURREAU devient vice-président. Les projets 2024 ont aussi été discutés et nous vous attendons pour les fêtes suivantes :

CLESSE en Jeu : Nous relançons cette idée de manifestation qui n'avait pas pu avoir lieu en raison du COVID pour vous proposer une fin d'après-midi et soirée « jeux de société », le **samedi 16 mars**.

CLESSE en Musique qui animera la commune **le 21 juin**. Cela tombera un vendredi donc nous vous attendons nombreux pour une ambiance de folie !

CLESSE en Fête qui aura lieu cette année le **samedi 6 juillet**.

CLESSE en Rando prendra le départ des différents circuits mis en place le **dimanche 15 septembre**. Combien de kilomètres parcourrez-vous ?

2024 est une année qui s'annonce belle en projets, c'est pourquoi le comité des fêtes espère vous retrouver aux différents événements de l'année et invite tous ceux qui le souhaiteraient à nous rejoindre pour l'organisation. N'hésitez pas à nous contacter par email : comitefetesclasse@gmail.com ou Nicolas POUET au 06 37 51 62 80.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Cette année scolaire a été rythmée par un projet de grande envergure : la rénovation du pôle de la « maternelle ». En effet, lors de leur retour des vacances d'avril, les élèves de la classe ont pu prendre possession des nouvelles installations, découvrant ainsi une nouvelle classe plus lumineuse.



Nous avons également vécu d'autres événements durant cette année 2022/2023.

En décembre 2022, en plus de sa vente de chocolats et de sapins, la fête de Noël a été organisée. Les enfants ont pu profiter de plusieurs animations, et petits et grands ont apprécié un spectacle animé par la troupe de théâtre de Clessé ! Sur cette même période, le Père Noël a quant à lui fait la surprise aux enfants de venir dans chaque classe.



En janvier et mars 2023, des ventes de produits locaux et de pizzas/bières ont également été organisées.

Enfin, l'année s'est terminée sur une très belle fête de fin d'année scolaire.

Un grand merci à la municipalité, au CCAS et à l'équipe pédagogique pour leur écoute, leur investissement et leur soutien, mais aussi, à tous ceux qui ont participé aux différentes manifestations et actions, ainsi qu'aux bénévoles, sans qui la mise en place serait impossible. Nous comptons une fois de plus, sur votre volonté et votre bonne humeur pour cette nouvelle année scolaire qui s'organise déjà :

L'APE a déjà proposé une vente à succès de planche apéro/bières en octobre, et pour clôturer l'année, la désormais traditionnelle vente de chocolats et de sapins ainsi que la fête de Noël qui ont eu lieu en décembre.

Et pour 2024, nous organisons aussi :

Une vente de brioches et galettes de Pâques fin mars.

Un marché de printemps et vide-grenier se dérouleront à la salle des sports de Clessé le 4 mai, n'hésitez pas à réserver votre mètre linéaire en nous contactant via l'adresse mail ou le Facebook de l'APE.

La kermesse le 29 juin pour fêter la fin de l'année scolaire, et féliciter tous les enfants pour leur travail.

Nous souhaitons que l'APE se dynamise et continue à apporter des moments conviviaux pour les enfants et les familles de l'école. Nous avons encore et toujours besoin de membres actifs, alors n'hésitez pas à venir rejoindre cette équipe dynamique et volontaire ... Vous pouvez nous contacter sur notre mail ape.violine@gmail.com, ou sur notre page [Facebook Ape Violine](#), ou par la boîte aux lettres située portail gris à côté de l'arrêt de bus de l'école.



CLESSÉ SOLIDAIRE

En 2023, Clessé Solidaire a rempli les objectifs de lien social et d'entraide au cours de 4 après-midi jeux et 4 sorties extérieures (cinéma, visite de musée, bowling...). Moment privilégié de rencontres et de partage, le pique-nique organisé le 7 juillet 2023, suivi de jeux en extérieur, a aussi été un moment festif autour d'un anniversaire.

Indépendamment du programme annuel d'activités, et pour favoriser l'entraide et le lien social lors de sorties récréatives (théâtre, cinéma, expositions, spectacles...), Clessé Solidaire a initié en 2023 **un groupe WhatsApp** ouvert à tous afin de partager les informations sur les sorties et le co-voiturage. Marie-Noëlle BIROT s'est aimablement chargée des inscriptions au groupe opérationnel, dénommé d'un nom évocateur : « **Et si l'on sortait** ». Inscrivez-vous auprès de l'une d'entre nous (coordonnées ci-dessous) et nous vous indiquerons la marche à suivre. Nous pourrions ainsi partager les idées et les bons plans !

Pour répondre aux demandes exprimées par les participants, Clessé Solidaire a ajouté à son programme annuel 2024, deux après-midi jeux/rencontres en mars et en novembre. En 2024, le groupe propose le programme d'activités suivant :

- Lundi 22 janvier : cinéma selon programmation
- Vendredi 16 février : jeux
- Vendredi 15 mars : jeux
- Vendredi 12 avril : sortie extérieure
- Mercredi 15 mai : « nos aînés en chanson »
- Vendredi 28 juin : pique-nique
- Vendredi 20 septembre : sortie extérieure
- Vendredi 15 novembre : jeux
- Vendredi 13 décembre : jeux et partage de la bûche



Pour l'information de tous, des affichettes explicatives sont distribuées et déposées chez les commerçants locaux, une quinzaine de jours avant chaque rencontre. Le site de la commune fait également le relais.



Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter

Dominique GUICHET :	05 49 72 16 34
Yvette ROY :	05 49 72 15 21
Christine ROCHER :	05 49 72 04 26
Marie Noëlle BIROT :	05 49 72 17 67 ou 06 74 10 40 87
Marie-Thérèse RIX-GEAY :	06 70 43 76 74
Maryse GRELLIER :	05 49 72 15 65

CLUB DES AÎNÉS - THÉÂTRE

CLUB DES AÎNÉS

Les Aînés Ruraux de Clessé continuent leurs activités. Le programme 2024 a été remis à chaque adhérent au déjeuner de Noël 2023. Si vous souhaitez participer à ces manifestations, n'hésitez pas à nous contacter. À ce jour, le club compte 107 adhérents, qui ont été tous conviés au repas de Noël.

Cette année notre voyage nous a conduits vers Angoulême où nous avons visité la vieille ville en petit train puis déjeuné sur la Charente à bord de la Reine Margot. La visite d'une distillerie de Cognac et de Pineau a clôturé cette journée très conviviale pour les 56 personnes présentes.

Pour 2024 nous commençons à préparer notre prochaine sortie.

Si vous souhaitez nous rejoindre nous vous accueillerons avec plaisir !



PIEDS AU PLANCHER

En 2023, nous avons eu le plaisir de vous présenter :

Bon anniversaire Béatrice



TOC TOC de Laurent BAFFIE



THEATRAL !

INOUBLIABLE ! Représentation au Théâtre de Bressuire : nous avons vécu une superbe expérience le 26 mars 2023 lors du festival « Théâtre amateur sur un plateau ».



CONVIVIAL !

14 octobre 2023 : soirée jeux après un bon couscous !

Et pour 2024, nous allons vous jouer

Quatre Etoiles

Une pièce d'Éric BEAUVILLAIN



Les co-présidents : - Daniel BARIBEAUD 05 49 72 15 87 ou valdabaribo79@bbox.fr
- Serge GUINFOLLEAU 05 49 72 11 55 ou claudie.guinfolleau@sfr.fr

CYCLOS RANDONNEURS - ESBC

CYCLOS RANDONNEURS CLESSÉENS

Notre club a organisé sa 20^{ème} édition rando VTT-Marche en avril. Afin d'accueillir nos 430 participants venus des communes alentours, licenciés et bénévoles se sont activés afin de préparer le fléchage, l'intendance et l'accueil sur les différents points de « ravito ». Un grand merci à tous pour cette journée et rendez-vous le 21 avril 2024.



ENTENTE SPORTIVE BOISMÉ CLESSÉ (ESBC)

L'Entente Sportive Boismé Clessé est heureuse de recommencer cette nouvelle saison de football avec trois équipes seniors (l'équipe première, l'équipe réserve et l'équipe féminine à 8). Benoît GUICHET devient l'entraîneur principal, assisté de Arnaud ROBIN pour l'équipe réserve, Simon CHAUSSERAY et Romain ARNAUD deviennent les entraîneurs de l'équipe féminine. Avec un très bon début de saison, nous ne cachons pas nos ambitions de monter au niveau supérieur.

Du côté des jeunes, nous faisons partie du Groupement Cœur De Bocage, où il faut souligner le très bon travail du bureau et des éducateurs. N'hésitez pas à aller les encourager le samedi et suivre leur page Facebook pour avoir toutes les informations.

Les enfants de 5 à 8 ans restent rattachés au club de l'ESBC, où nous pouvons compter 2 U7 et 29 U9-U10.



Le bureau :

Président : Jérôme BILLY

Vice-président : Patrice GELIN

Secrétaire : Laure MIMAUULT et Meg RAMOS

Trésorière : Laura NIVELLE

Le club remercie les conseils municipaux des deux communes pour leur soutien ainsi que les sponsors qui nous sont très précieux !

Nous tenons surtout à remercier tous ceux qui de près ou de loin participent à la vie du club.

Le club reste ouvert à toutes et tous.

« LE CLUB VIT BIEN GRACE A L'IMPLICATION DE TOUS »

Pour tout renseignement, Jérôme BILLY : 06 30 47 81 23



LOISIRS ET PARTAGE

L'association se compose d'environ 50 adhérents et propose tout au long de l'année différentes activités et soirées au service des familles ainsi que pour les jeunes et les moins jeunes.

Avec ce trombinoscope, vous pourrez mettre des visages sur l'ensemble des membres de l'association.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre et/ou nous aider à trouver de nouvelles idées pour continuer à animer notre commune.

L'adhésion est de 10 euros.



Catherine MORIN
Agricultrice à la retraite
Trésorière de l'association



Delphine BOISSINOT
Gestionnaire de paie
Présidente de l'association



Nathalie POUET
Porteuse de pain et employée familiale
Secrétaire de l'association



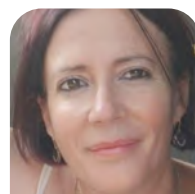
Christine BOURREAU
Assistante maternelle à la retraite
Membre du conseil d'administration, référente gym tonique



Nadia BLANCHARD
Assistante maternelle
Présidente de l'association de 2007 à 2023.
Membre du conseil d'administration



Mélanie GUILLON
Vendeuse en parfumerie
Membre du conseil d'administration



Sonia INGREMEAU
Salarié agroliminaire
Membre du conseil d'administration



Stacy BERNARD
Directrice périscolaire
Membre du conseil d'administration



Angélique CABANAC
Infirmière en santé au travail
Membre du conseil d'administration



Cyndie GERBIER
Agent administratif
Membre du conseil d'administration

Contact :

Delphine Boissinot 06 99 02 86 54

clesse.loisirsetpartage@yahoo.fr

Pour suivre notre actualité :

Facebook : <https://>

www.facebook.com/loisirs.partage

Instagram : [loisirsetpartage.clesse](https://www.instagram.com/loisirsetpartage.clesse)

La GYM c'est le lundi ! Tous les lundis matins de 9h15 à 10h15 se déroule la séance *Gym douce* avec Axel. Une vingtaine d'adhérents, hommes et femmes de 52 à 85 ans se retrouvent pour se maintenir en forme. Chacun et chacune avancent à son rythme et ses possibilités.

La séance de la *gym tonique*, quant à elle, est de 20h15 à 21h15 et encadrée par Mathis. Une quinzaine d'adhérentes travaillent la souplesse et le cardio dans la joie et la bonne humeur.

N'hésitez pas à les rejoindre à l'Espace Carmin.

Le tarif est de 70 euros pour l'année.



LOISIRS ET PARTAGE

L'activité **PING-PONG/BADMINTON** est en sommeil depuis la rentrée.

En effet, le badminton qui avait débuté sur les chapeaux de roue l'an dernier s'est essoufflé en fin d'année aussi nous n'avons pas reconduit l'activité en septembre. Il en est de même pour le Ping-pong. Après un sondage, trop peu souhaitait continuer. Nous réfléchissons donc à proposer d'autres séances mais sous une autre forme.

Merci à Denis et Patrice pour leur précieuse aide. Ils se reconnaîtront !

Les ATELIERS RECREATIFS pour les enfants ont toujours autant de succès.

Comme chaque année, lors des petites vacances, l'association organise un lundi après-midi des ateliers pour les enfants de plus de 5 ans.

Le lundi 30 octobre dernier, une quinzaine d'enfants se sont amusés à créer des décorations sur le thème de l'automne. L'atelier a été clôturé par un petit goûter.

Le prochain est prévu le lundi 26 février pendant les vacances d'hiver. Avis aux parents de l'école de Violine, pensez à noter la date dans vos agendas.



La porte ouverte du **FOYER DES JEUNES** a eu lieu le 8 septembre dernier. Il est ouvert pour les jeunes de la commune qui ont de 13 à 17 ans. Peu de jeunes se sont inscrits cette année. Nous espérons qu'aux prochaines vacances, ils se manifestent pour ramener un peu de chaleur à ce foyer. L'adhésion au foyer est de 12 euros.

Les horaires pendant la période scolaire sont :

Mercredi 14h/19h – Vendredi 19h/minuit – Samedi 14h/1h – Dimanche 14h/19h.

Et pendant les vacances :

Du lundi au jeudi 14h/22h30 – Vendredi et samedi 14h/1h et le dimanche 14h/22h30

L'ART FLORAL a été organisé le jeudi 21 décembre à 20h30 à la salle des Associations par Catherine et Christine, nos bénévoles spécialistes du bricolage. 7 personnes sont venues confectionner un centre de table et sont reparties avec leur œuvre afin d'embellir leur table pour les fêtes de fin d'année.



Le **TELETHON** s'est déroulé le dimanche 10 décembre dernier. Une petite balade a été organisée le matin à partir de 10h30 et malgré le temps maussade une trentaine de courageux ont participé. Vers midi, l'apéritif et le traditionnel pot au feu ont été servi par les bénévoles du Téléthon. Catherine, notre cuisinière a une fois de plus assuré comme une Chef ! La journée s'est terminée sur des parties de belote et jeux de société. Le repas a rassemblé 108 personnes et a permis de récolter 1 195 € remis à l'AFM. Merci aux participants, aux bénévoles et aux jardiniers qui donnent les légumes.



Un atelier **DECOUVERTE de SOPHROLOGIE** a été proposé sur 3 séances, les 22, 29 mars et 5 avril et a été encadré par Anaïs BROSSARD en formation pour devenir sophrologue. Deux séances par soir ont été réalisées avec 8 personnes par séance. Le but étant d'apporter un mieux-être et d'aider chaque personne à mieux se connaître et à retrouver un équilibre psychocorporel. Cela a été fortement apprécié.

En prévision pour 2024, un **ATELIER BIEN ETRE et RELAXATION** avec Marie-Laure le vendredi 26 janvier ainsi qu'un **CONCOURS DE BELOTE** le 23 novembre.

COMMUNAUTÉ LOCALE

COMMUNAUTÉ LOCALE DE CLESSÉ - ST GERMAIN DE LA PAROISSE ST-FRANÇOIS D'ASSISE

La vie de la communauté locale, c'est la préparation des célébrations, l'entretien et le fleurissement de l'église, l'accompagnement des enfants de l'éveil à la foi, en catéchèse, à la pastorale ou en groupe ACE, le Secours Catholique et le Rosaire.

Cette année, la vie de notre communauté a été rythmée par différents évènements :

- Des messes célébrées 1 fois par mois soit le dimanche à 10h30 ou le samedi à 18h
- Ainsi que des baptêmes (4 enfants ont été baptisés), communions (2 enfants ont préparé et vécu la première des communions et 2 la profession de foi), mariages, sépultures (12 sépultures ont été célébrées à Clessé).
- Le concert de l'Avent le 22 décembre 2023 a regroupé une quarantaine de chanteurs.

D'autres rencontres ont eu lieu toute l'année dont celles de :

- L'éveil à la foi (une dizaine d'enfants de 3 à 7 ans),
- La catéchèse (6 enfants de 8 à 10 ans),
- La pastorale avec un groupe de jeunes de 11 à 13 ans,
- L'ACE (Action Catholique des Enfants) composée de 2 groupes : les Clesséens (12 ans) et les Zharicourgs (15 ans),

D'autres rencontres ont eu lieu ponctuellement :

L'équipe ACE des jeunes de 15 ans a eu pour projet de rénover la salle de la maison paroissiale qui sert pour les 2 équipes. Avec l'aide d'adultes, l'équipe a enlevé l'ancien papier peint, fait un bon coup de nettoyage et de peinture puis s'est essayée à la tapisserie. La salle a été inaugurée le 27 décembre 2022 et depuis les équipes peuvent bénéficier d'une salle agréable et lumineuse.



Inauguration de la salle

L'équipe de la communauté locale :

Elle est composée de membres des 2 anciennes communautés locales de Clessé et de Saint Germain de Longue Chaume :

Responsabilité	Nom-Prénom (Commune)	Téléphone	Mail
Délégué Pastoral	GOULEAU Michaël (Clessé)	05 49 65 83 02	benedicte78@yahoo.fr
Annonce à la foi (Baptême - Eveil à la foi – Catéchèse – Pastorale)	INGREMEAU Céline (Clessé)	05 49 72 19 58	ingremeauceline79@gmail.com
	GOULEAU Bénédicte (Clessé)	05 49 65 83 02	benedicte78@yahoo.fr
Charité (Sépultures...)	GUINFOLLEAU Serge (Clessé)	05 49 72 11 55	claudie.guinfolleau@sfr.fr
	MIMEAU Evelyne (St Germain de LC)	05 49 70 04 08	evelyne.mimeau79200@orange.fr
Secours Catholique	GUICHET Dominique (Clessé)	05 49 72 16 34	dominique.guichet79@gmail.com
	BAUDOUIN Michelle (St Germain de LC)	05 49 70 05 84	michelle.baudouin@wanadoo.fr
Vie matérielle	TURPEAU Chantal (Clessé)	05 49 72 09 89	domichanturp@orange.fr
	GINGREAU Jean-Claude (St Germain de LC)	05 49 70 03 65	jean-claude.gingreau@orange.fr
Prière (Liturgie)	LIAULT Agnès (Clessé)	05 49 72 36 44	dominiqueliault@orange.fr
	BIGOT Nicole (St Germain de LC)	05 49 70 05 10	bigotnicole@orange.fr

DON DU SANG - LA CIE À CHANT TOURNÉ

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Donner son sang : un geste simple

Nous vous rappelons qu'un homme peut donner son sang 6 fois par an et une femme 4 fois, en respectant un délai de 8 semaines entre chaque don. En plasma, 15 jours suffisent entre 2 dons.

Les activités reprennent normalement et le 4 novembre dernier nous avons organisé un concours de belote avec 66 doublettes. Merci pour ces encouragements !

Nous en avons profité pour récompenser Jean-Pierre GRELLIER, trésorier de l'amicale depuis 14 ans. Il a décidé de laisser la main et c'est Jacky INGREMEAU qui prend le relais.

Un grand merci à tous les deux !



Voici les dates des collectes 2024

Organisées de 16 h à 19 h :

Mardi 20 février 2024 St Germain L Ch

Jeudi 16 mai 2024 à Clessé

Mercredi 17 juillet 2024 à Clessé

Jeudi 19 septembre 2024 à Clessé



La demande en plasma reste très forte : contactez Jean-Claude GINGREAU
au 05 49 70 03 65 ou 06 74 39 69 53 ou par mail :

jean-claude.gingreau@orange.fr

Pour tout autre renseignement vous pouvez joindre notre président
Christian SOULARD au 05 49 72 11 30 ou par mail :

christiansoulard79@sfr.fr

LA CIE À CHANT TOURNÉ

Cette association d'échange, de transmission de savoir-faire, basée à la Fortinière est née il y a 10 ans suite à deux passions : le **travail du bois à la main** et la création de spectacles de marionnettes.

La compagnie porte un projet de **spectacle de marionnettes** : « **The Wooden Swing Band** ».

Dans ce cadre, nous proposons des ateliers pédagogiques autour du bois afin de faire découvrir à tout public, à partir de 8 ans, les gestes et outils traditionnels du travail du bois, en prenant part d'un bout à l'autre à la fabrication d'une marionnette en bois de taille humaine : création d'un personnage, dessin, découpe, rabotage, sciage, perçage..

Nous proposons ensuite l'opportunité de donner vie à cette marionnette en l'incluant dans le spectacle The Wooden Swing Band, qui transportera petits et grands dans l'univers du jazz des années 30 !



Installation de pantin de bois à taille humaine
à disposition du public

La C.ie à Chant Tourné
Spectacles et Atelier pédagogique du Bois
La Fortinière - 79350 CLESSÉ

Manu Couret

Contacts: 06 70 98 41 43

cieachanttourne@gmail.com

HOMMAGE

Figure très connue de Clessé, Robert MORIN est décédé le 20 septembre 2023 à l'âge de 91 ans. Connu pour son activité professionnelle et son implication dans les associations clesséennes, il a également œuvré pour la renommée de la commune. Avec l'association « les Amis d'Ulysse », il a conçu la réplique de la voiture amphibie d'Ulysse TEXIER de la CAILLERIE. Ce véhicule a participé à une vingtaine de manifestations régionales et nationales, dont le salon Retromobile et le Concours LEPINE à Paris en 2002, avec obtention de « La Grande médaille d'honneur » du concours. Depuis 2020, la voiture est exposée près de la maison des associations. La commune a également profité de l'ingéniosité de Robert. En effet, grâce à lui, les ailes et la roue des moulins du rond-point tournent, tout en étant illuminées lors des fêtes de fin d'année.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous avez besoin d'aide pour refaire votre carte d'identité ... Vous avez des questions sur vos impôts ... Vous êtes perdus avec les démarches administratives sur internet ... Les conseillers France Services sont là pour vous aider. Dans chaque France Services, vous avez accès aux neuf partenaires nationaux : Allocations familiales, Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), Assurance retraite, Assurance Maladie, Finances publiques, La Poste, MSA, point-justice et Pôle emploi. Vous aurez une réponse adaptée à votre situation de vie en un lieu unique.



Les France Services proches de Clessé

- Moncoutant-sur-Sèvre (19 avenue du Maréchal Juin) 05 86 30 07 26
- Secondigny (1 place de l'hôtel de ville) 05 49 63 55 43
- Bressuire (19 rue du Général Leclerc) 05 49 80 49 49

TOUR POITOU-CHARENTES

Le 25 août dernier, le Tour Cycliste Poitou-Charentes s'élançait de Moncoutant-sur-Sèvre pour rejoindre Poitiers. Durant cette étape, les coureurs arrivant de Boismé ont traversé notre commune avant de prendre la direction d'Amailloux.

Une équipe de « bénévoles signaleurs » s'est répartie tout au long du trajet afin de sécuriser la course. Nous les remercions vivement pour leur aide lors de cet évènement sportif où l'on a pu découvrir des cyclistes de haut niveau.



DERNIER TRANSFORMATEUR

L'enfouissement des lignes HTA réalisé autour du centre bourg s'est terminé courant 2022. Cet été, l'entreprise a procédé à l'enlèvement des poteaux électriques qui n'avaient plus d'activités. On a vu aussi disparaître du paysage le dernier transformateur électrique de la Berthonnière construit en 1954.



NOUVELLE ENTREPRISE COUVERTURE ZINGUERIE

Jordy HUGEL a créé son entreprise de couverture-zinguerie en février 2023. Originaire d'Indre-et-Loire, Jordy a travaillé pendant 17 ans en tant qu'ouvrier spécialisé, avec de fortes expériences pour les monuments historiques par exemple, sur des châteaux et des églises dans le sud de la France. Compétent pour intervenir sur les toitures en tuiles ou en ardoises, sur la charpente comme sur les éléments de zinguerie, il peut aussi bien travailler pour du neuf que pour de la rénovation. Ce jeune artisan, père de trois enfants, s'est installé à son compte au 3, Chemin de La Lizardière, à Clessé. Vous pouvez le joindre au 07 82 77 99 97, ou hugel.couverture@gmail.com ou sur le site <https://www.couverture-hugel.fr>



TRI À LA SOURCE DES BIO DÉCHETS : IL DEVIENT OBLIGATOIRE À PARTIR DU 1 ER JANVIER 2024

Suite à la loi AGECE, les ménages auront l'obligation de trier leurs déchets alimentaires et les déchets verts de jardin afin qu'ils soient valorisés en solution de compostage par les collectivités.

Les foyers peuvent donc s'équiper de composteurs individuels ou profiter des points d'apport volontaire proposés par la commune. Pour les habitants qui ne seraient pas encore équipés, l'Agglo poursuit sa distribution gratuite de composteur (1 par foyer), sous condition de participer à une réunion d'information qui aura lieu à la Direction Déchets de l'Agglomération.

Pour rappel, à Clessé ces points d'apport volontaire sont situés aux lieux suivants :

- Stade
- Cantine
- Salle des associations
- Dans chaque lotissement
- Parking camping car
- Plan d'eau
- Laubreçais parking ancienne école

Rappel : on appelle « biodéchets » les déchets organiques putrescibles :

- Les déchets alimentaires ou « déchets de cuisine et de table » : les restes de repas, de préparations (épluchures) ou les produits périmés non consommés, issus des ménages, des restaurants, des traiteurs, etc.
- Les déchets issus de l'entretien des parcs et jardins ou « déchets verts » : tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles, etc.

Réunion d'information

- Jeudi 4 avril à 19h
- Jeudi 16 mai à 19h
- Jeudi 27 juin à 19h
- Jeudi 5 septembre à 19h
- Jeudi 24 octobre à 19h
- Jeudi 5 décembre à 19h

L'inscription obligatoire :

<https://bit.ly/422tS3w>

RÉSEAU INTERNET, DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

D'ici 2030, le réseau en fibre optique va se substituer au réseau cuivre vieillissant sur lequel reposent le réseau téléphonique commuté (RTC) et les services Internet DSL (ce qui correspond à la prise en T dans le logement).

Pour Clessé, les travaux de déploiement de la fibre ont commencé depuis quelques mois et devraient se terminer en 2025. Environ 330 logements sont raccordables depuis ce début janvier. Les autres vont suivre au fur et à mesure.

Attention, la fermeture du réseau cuivre n'étant pas encore à l'ordre du jour, l'abonnement fibre n'est pas obligatoire. Vous pouvez donc continuer à utiliser votre téléphone et box internet habituels.



LANCEMENT DU DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY GÉRÉDIS À CLESSÉ

GÉRÉDIS, notre gestionnaire de réseau de distribution d'électricité, va lancer le déploiement des compteurs évolués « Linky GÉRÉDIS » sur notre commune de Clessé.

Le planning de déploiement sur la commune :

Ce déploiement concerne les 537 points de livraison de notre commune pour lesquels l'alimentation en électricité est assurée en Basse Tension avec une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA, soit principalement les foyers, les petites entreprises, les bâtiments communaux et l'éclairage public.

GÉRÉDIS prévoit un déploiement entre **mars et septembre 2024**.

Les modalités d'information :

Vous serez contacté et informé près de 2 mois avant la pose. Tout d'abord vous recevrez un premier courrier de votre fournisseur d'énergie (SEOLIS), puis un deuxième de GÉRÉDIS accompagné de livrets d'information et enfin un dernier incluant une proposition de rendez-vous de la part de l'entreprise de pose missionnée par GÉRÉDIS. Sur notre commune, cette entreprise partenaire de GÉRÉDIS se nomme « OTifrance ».

Pour toutes vos demandes ou interrogations, vous pouvez consulter le site internet conçu par GÉRÉDIS : www.linkygeredis.fr ou contacter GÉRÉDIS :

- par courrier électronique à l'adresse suivante : linky@geredis.fr ;
- par courrier à l'adresse suivante : GÉRÉDIS Deux-Sèvres - CS 18840 - 79028 NIORT CEDEX ;
- par téléphone grâce au numéro vert suivant : 0 801 90 22 04 (services & appels gratuits).

Le déroulement de la pose :

La pose dure en moyenne 30 minutes et nécessite une coupure d'électricité. Le nouveau compteur est installé en lieu et place de l'existant sans modification de votre raccordement. Les demandes de déplacement de compteur ne sont pas traitées dans le cadre de cette opération de renouvellement en masse.

Une fois le compteur posé, le technicien en charge de son installation vous présentera le fonctionnement du nouveau compteur et répondra à vos éventuelles questions. Il vous remettra également une enveloppe incluant une enquête de satisfaction, des livrets d'information et la notice compteur.

Les principales interrogations liées à Linky

Le compteur Linky et la santé :

Comme tout appareil électrique, le compteur Linky émet un champ électromagnétique.

Toutefois, les études menées par des laboratoires indépendants et des agences nationales de l'état ont prouvé que le champ électromagnétique du compteur Linky est très inférieur à celui de la plupart des appareils de la maison : 800 fois moins qu'un réfrigérateur ou un grille-pain et équivalent à un chargeur de téléphone.

Le compteur Linky et les données personnelles :

Le compteur Linky bénéficie des mêmes standards de sécurité que les banques ou la Défense nationale. Les données sont votre propriété absolue. C'est vous qui choisissez quelles données sont collectées, et à qui vous souhaitez les diffuser.

Le coût du compteur Linky et son impact sur la facture :

La pose de l'équipement est totalement prise en charge par GÉRÉDIS.

Quant à vos consommations et à votre abonnement de votre contrat de fourniture d'énergie, ils sont inchangés. Au contraire, la meilleure connaissance de votre consommation grâce au compteur pourrait vous permettre de faire des économies.

Le compteur Linky et les incendies :

Le compteur Linky fait l'objet de nombreux contrôles garantissant sa sécurité. Lors de la pose, GÉRÉDIS contrôle minutieusement le travail des entreprises missionnées en s'appuyant sur des standards de qualité éprouvés et certifiés.

Le compteur Linky et le refus :

GÉRÉDIS a l'obligation de poser le compteur conformément au Code de l'énergie.

Cependant, tous les refus seront pris en compte et donneront lieu à une phase de dialogue.

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

05 49 72 01 02

communclesse@wanadoo.fr

www.clesse79.fr

Facebook : Mairie de Clessé 79

À compter du 15 mars 2024,
l'adresse mail deviendra :
mairie@clesse79.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 14h à 18h

Mercredi : 9h à 12h

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition. Si besoin, prenez rendez-vous à la mairie.

Tarifs photocopies :

	NB		Couleur	
	A4	A3	A4	A3
Particulier	0,10 €	0,20 €	0,65 €	0,75 €
(recto-verso)	+0,05 €		+0,15 €	
Association	0,08 €	0,18 €	0,50 €	0,60 €
(recto-verso)	+0,02 €		+0,20 €	

Tarifs cimetière :

Concessions renouvelables	Cinquantenaires	200€
Cavurnes	Trentenaires	220€
	Cinquantenaires	330€
Columbariums	Trentenaires	460€
	Cinquantenaires	770€
Jardin du souvenir		Gratuit

Service Technique : 05 49 72 15 66 / 06 30 47 30 02

AGENCE POSTALE 05 49 72 01 00

Horaires d'ouverture :

Lundi - Mercredi - Vendredi : 10h15 à 12h30

Mardi - Jeudi : 13h30 à 15h45

Samedi : 9h30 à 12h10

Levée du courrier : du lundi au vendredi : 14h30 / Samedi : 11h

DÉFIBRILLATEURS

Deux défibrillateurs sont à votre disposition sur la commune, le premier à l'entrée de la mairie et le deuxième à l'entrée de la salle des sports.



POINTS PROPRES

Conteneurs :

● ordures ménagères

● papiers et emballages

● verres

● déchets alimentaires et verts de jardins

✓ : Accessible également aux professionnels

1	Ateliers municipaux	●	●	●	
2	Bois Alnet	●	●	●	
3	Route de Neuvy Bouin	●	●	●	
4	Route de Fénerly	●	●	●	
5	Laubréçais	●	●	●	●
6	Chemin de la Bodinière	●	●	●	
7	Parking de la mairie ✓	●	●	●	●
8	Route des Cinq Chemins - Boismé	●	●	●	●
9	Stade				●
10	Lotissement des 3 Puits				●
11	Lotissement de Violine				●
12	Parking Camping-car				●
13	Plan d'eau				●
14	Salle des associations				●

LE MAINTIEN A DOMICILE

ADMR LA CHAPELLE LARGEASSE

2 rue de la poste

79240 Largeasse

05 49 65 15 71

admr.lachapelle@fed79.org

www.fede79.admr.org



CIAS

2, place du Millénaire

79300 Bressuire

05 49 81 75 75

social@agglo2b.fr



FAMILLES RURALES

7 Boulevard de Saint-Porchaire

79300 Bressuire

05 49 80 03 59

sad@famillesrurales79.org



REPAS A DOMICILE

Le service de portage de repas s'adresse aux personnes de plus de 65 ans et/ou aux personnes handicapées ou en incapacité momentanée. Il permet de garder une alimentation équilibrée, notamment en cas de retour d'hospitalisation, d'isolement ou d'apparition de la dépendance.

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de l'Agglo2B assure ce service auprès des usagers du territoire. Il vous propose :

- Des repas équilibrés, livrés du lundi au dimanche, pour tous les jours de la semaine, 365 jours /an,
- Formule déjeuner ou formule midi + soir,
- Choix entre 2 menus,
- A partir de 3 jours minimum par semaine,
- Les régimes spéciaux sont pris en compte.

Les livraisons sont assurées par un agent du CIAS en liaison froide 4 fois par semaine pour 7 jours de repas.

Tarifs :

- 10.50 € pour un déjeuner,
- 17.00 € pour un forfait déjeuner/diner,
- 19.00 € pour un forfait 2 personnes.

Contact : 05 49 81 75 75 ou social@agglo2b.fr



RENSEIGNEMENTS UTILES

LE POINT ACCUEIL AUTONOMIE

- Le Point Accueil Autonomie est un lieu d'échanges et de proximité, gratuit, qui a pour missions: **d'accueillir, écouter, analyser la demande, informer et d'orienter les personnes âgées de plus de 60 ans** et leurs familles sur tous les domaines de la vie quotidienne (aide ménagère, aide à la vie quotidienne, service de portage de repas, téléalarme, soins à domicile, établissement d'accueil, hébergement temporaire, aide aux aidants, loisirs...),
- d'apporter une aide dans la constitution d'un dossier de demande d'APA ou MDPH.

Il existe 6 antennes dans le département (dont Bressuire et Parthenay). **Numéro d'accueil et d'information : 05 49 06 63 63.**

<https://www.deux-sevres.fr/nos-missions/les-personnes-agees/les-centres-locaux-dinformation-et-de-coordination-gerontologique>

TRANSPORT SOLIDAIRE

Vous êtes sans moyen de locomotion, et vous avez un besoin occasionnel de déplacement, vous pouvez faire appel à la structure dont la commune dépend pour trouver un conducteur bénévole. C'est l'association du Secours Catholique du Moncoutantais qui gère le secteur de Moncoutant (dont Clessé). Pour bénéficier de ce service, vous devez vous inscrire (une seule fois) auprès de l'association. Un simple appel ensuite à un numéro unique, le 06 83 81 16 63, permet de vous mettre en relation avec le conducteur qui viendra vous chercher chez vous. Le conducteur est bénévole, vous devrez simplement régler les frais kilométriques qui s'élèvent à 0,38 € du km.



Vous souhaitez devenir conducteur bénévole ? Contactez le Secours Catholique du Moncoutantais au 06 83 81 16 63 pour vous inscrire. **Pour vous aider dans vos démarches administratives**, un référent local a été mis en place. Pour Clessé, il s'agit de Mme Dominique GUICHET que vous pouvez contacter au 05 49 72 16 34 (de préférence aux heures des repas).

LE PÉRISCOLAIRE

Afin de répondre au besoin des familles, l'accueil périscolaire est ouvert avant et après l'école. Il propose des temps de jeux et des activités variées répondant aux envies et au rythme des enfants.



lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h20 à 8h50 et de 16h30 à 18h45



LES MERCREDIS À LA CHAPELLE SAINT-LAURENT

L'équipe d'animation accueille votre enfant en journée ou en demi-journée, avec ou sans repas. Elle propose à votre enfant des activités éducatives de qualité, offrant la possibilité de choix et de la diversité dans les animations proposées. Périoloisirs et navette le matin à Clessé (7h30-9h) www.agglo2b.fr.

VACANCES À LA CHAPELLE SAINT-LAURENT

Découverte, exploration, jeux... pour le plaisir des petits et grands ! L'équipe d'animation vous accueille avec votre enfant et lui proposera de passer de bonnes vacances autour d'un projet thématique. Ouvert lors des vacances de la Toussaint, d'hiver, de printemps, en juillet, 3 semaines en août.

Périoloisirs et navette le matin à Clessé (7h30-9h) sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant.

ASSISTANTES MATERNELLES

La commune compte 5 assistantes maternelles : 3 exerçant en Maison d'Assistants Maternelles et 2 indépendantes.

Pour obtenir leurs coordonnées, veuillez contacter la mairie.

RELAIS PETITE ENFANCE K'RAM'L

Le Relais petite enfance est un service d'information pour les parents et les assistantes maternelles. Il propose également des matinées d'éveil, en itinérance sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Ces moments conviviaux ont lieu sur Clessé certains mardis, selon un calendrier établi au semestre, de 9h30 à 11h30 à la salle du périscolaire.

Pour plus d'informations, contactez l'animatrice du Relais Petite Enfance au : 06 24 24 40 59



LE PARCOURS DU CITOYEN

Un partenariat défense/éducation nationale en trois étapes a été mis en place au service des jeunes.

1^{ère} étape : L'enseignement de défense

Dispensé au collège puis au lycée, il permet de renforcer le lien armée-nation en sensibilisant les jeunes au devoir de défense.

2^{ème} étape : Le recensement

Obligatoire dès 16 ans (et jusqu'à 3 mois après la date anniversaire) pour les garçons et les filles. Il faut se présenter à la mairie du domicile avec une pièce d'identité nationale. Le recensement déclenche la convocation pour la journée défense et citoyenneté et l'inscription sur les listes électorales. Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez aussi la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis recensement, JDC et service national.

3^{ème} étape : La journée défense et citoyenneté (JDC)

Quatre thèmes sont abordés durant cette journée :

- Les droits et les devoirs des citoyens,
- Une information sur les enjeux de la défense,
- L'aide à l'insertion par des tests adaptés,
- L'aide au recrutement dans divers domaines de la défense.

Important : Le certificat de participation à la JDC est **obligatoire** pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état, ainsi qu'au permis de conduire.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au Centre du Service National de Poitiers

Adresse : Quartier Aboville - BP 647 - 86023 POITIERS CEDEX

Mail : csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr - Tél : 05 49 00 24 69



OÙ ET COMMENT OBTENIR ?

POUR OBTENIR	OÙ S'ADRESSER	CONDITIONS, PIÈCES À FOURNIR ET OBSERVATIONS
Carte d'électeur	Mairie du domicile Ou internet	Être français et majeur, jouir de ses droits civiques et politiques. Présenter pièce d'identité et justificatif de domicile. L'inscription sur les listes électorales s'effectue toute l'année à la mairie ou sur internet via Service-Public.fr. À la suite de ces formalités, vous recevrez votre carte électorale. Les changements d'adresse doivent être signalés en mairie ou par internet via Service-Public.fr
Copie acte décès	Mairie du lieu de décès	Date décès - Nom et prénoms du défunt Par correspondance : fournir une enveloppe timbrée
Copie acte mariage	Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms et date du mariage Par correspondance : fournir une enveloppe timbrée
Copie acte naissance	Mairie du lieu de naissance	Nom, prénoms et date de naissance Par correspondance : fournir une enveloppe timbrée
Extrait casier judiciaire	Internet	https://www.casier-judiciaire.justice.gouv.fr

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	DEMANDE DE PASSEPORT
Pièces à fournir : Dans tous les cas	
Pré-demande effectuée sur https://ants.gouv.fr ou cerfa (sauf en cas de renouvellement d'un passeport biométrique)	
2 Photographies (moins de 6 mois, fond uni bleu clair ou gris clair) + Justificatif de domicile de moins d'1 an (original)	
Timbres fiscaux : 17 € (- 15 ans), 42 € (15-18 ans), 86 €(adulte) achetés sur : https://timbres.impots.gouv.fr via la pré-demande	
Cas particulier	
Première demande : extrait de naissance avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance (de moins de 3 mois) ou passeport (original + copie) ou original carte d'identité	
Renouvellement : l'ancienne pièce d'identité (originale) ou ancien passeport (original + copie) Extrait de naissance avec filiation (si CNI ou passeport périmé depuis plus de 5 ans)	
Pour les mineurs : pièce d'identité du parent ou tuteur qui signe l'autorisation parentale (originale)	
En cas de perte ou vol : la déclaration de perte ou vol et 25 € en timbres fiscaux (https://timbres.impots.gouv.fr) + extrait de naissance avec filiation ou passeport valide	En cas de perte ou vol : la déclaration de perte ou vol + extrait de naissance avec filiation ou CNI valide
Changement d'état civil : extrait de naissance avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance portant la mention du changement	
Parents séparés ou divorcés , en cas de garde alternée : la décision de justice	
A savoir	
Présence : la présence du titulaire du titre est obligatoire à la demande et à la remise (enfant et adulte), présence obligatoire uniquement à la demande pour les enfants de moins de 12 ans Le mineur doit être accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère, tuteur)	
Pour un renouvellement : l'ancienne pièce d'identité (ou passeport) sera conservée par la Mairie lors de la délivrance de la nouvelle	
Justificatif de domicile : facture d'eau, d'électricité, de téléphone, y compris mobile, taxe d'habitation ou foncière, avis d'imposition... A défaut de justificatif à votre nom, vous devez fournir : un justificatif de domicile de l'hébergeant + sa pièce d'identité originale + une attestation sur l'honneur certifiant la résidence du demandeur à son domicile depuis plus de 3 mois.	
Renouvellement de carte d'identité délivrée entre le 01/01/2004 et le 31/12/2013 : la durée est renouvelée de 5 ans pour les personnes majeures au moment de l'établissement de la carte. Attention : certains pays refusent ces cartes. Se renseigner auprès de votre mairie ou sur www.diplomatie.gouv.fr (dossier pays / conseils aux voyageurs)	CARTES GRISES : Pour les demandes de cartes grises : Je me rends sur https://immatriculation.ants.gouv.fr et je suis les étapes
Prendre rendez-vous (impérativement) aux mairies de Parthenay, Bressuire, Moncoutant... ou sur https://rendezvousonline.fr une fois que la pré-demande sur le site internet est imprimée et que le dossier est complet.	

LOCATIONS SALLES

TARIFS DE LOCATION EN €		Espace Carmin (avec office)	Maison des asso- ciations	Cantine (avec cuisine)	Salle de sports
Mariage					
Commune	1 jour	193	x	x	108
	2 jours*	289	x	x	162
Hors commune	1 jour	284	x	x	164
	2 jours	426	x	x	246
Vin d'honneur (salle de sport+office)					
Commune		x	x	x	63
Hors commune		x	x	x	108
Repas de famille / banquet de classe / pique-nique / buffet campagnard					
Commune	1 jour	124	61	118	68
	2 jours	186	91	176	102
Hors commune	1 jour	193	97	176	108
	2 jours	289	145	264	162
Manifestations à but non lucratif					
Associations communales		gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Associations hors communales		90	45	45	57
Manifestations à but lucratif (ex: loto / théâtre / belote / tarot / vide-grenier / palets / thé dansant / bourse aux jouets...)					
Associations communales		74	31	70	51
Associations hors commune		113	45	100	79
Personnes privées et sociétés hors communes		136	57	110	90
Soirées dansantes avec repas					
Associations communales		176	x	x	83
Associations Hors commune		261	x	x	124
Personnes privées et sociétés hors communes		272	x	x	136
Réunion - Congrès - Assemblée générale					
Commune		gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Hors commune		90	45	45	57
option vaisselle		50	50	50	x
Options					
Nettoyage		136**	57	79	79
Vidéoprojecteur + écran motorisé (caution 300€)		45	x	x	x
Utilisation cuisine		79	x	inclus	63
Utilisation lave-vaisselle		34	x	34	x
Caution		165	165	165	165

* Location sur 2 jours : 2e journée à 1/2 tarif

** Pour Espace Carmin, nettoyage salle, bar, sanitaires et office

La totalité de la somme de la location sera payée lors de la réservation.

Il sera demandé une attestation d'assurance responsabilité civile au locataire pour l'occasion.

Caution : lors de locations, certaines salles et notamment la cuisine, sont restituées sans être nettoyées. Pour éviter ce genre de problèmes, une caution est demandée à la remise des clés et retenue, en partie ou en totalité, si les locaux ne sont pas rendus propres ou s'il y a des détériorations. Les seuls cas d'annulation possibles sont la maladie grave sur production d'un certificat médical ou le décès d'un proche avec le bulletin de décès.

Horaires de fermeture : Selon la réglementation, l'ensemble des manifestations qui ont lieu dans une salle communale sont tenues de se terminer à 1 heure du matin. Toutefois, le Maire a la possibilité d'accorder, sur demande, une dérogation jusqu'à 3 heures du matin pour les fêtes à entrées payantes, et, jusqu'à 4 heures pour les soirées familiales. Dans tous les cas, il est recommandé aux utilisateurs des salles de respecter la tranquillité des riverains.

TARIF MATÉRIEL COMITÉ DES FÊTES

MATÉRIEL	Qté.	TARIF asso.	TARIF Commune	TARIF Extérieur	CAUTION
ARMOIRE FRIGORIQUE	1	GRATUIT	GRATUIT	Pas de loc	NON
BARBECUE (Gaz)	3	GRATUIT	20 €	30 €	30 €
FONTAINE A APÉRITIF	1	GRATUIT	30 €	Pas de loc	100 €
GAUFRIER	5	GRATUIT	Pas de loc	Pas de loc	NON
GRANDE BUVETTE (16m)	1	GRATUIT	30 €	60 €	100 €
JEU DE LA GRENOUILLE	1	GRATUIT	GRATUIT	20 €	NON
PERCOLATEUR (30L)	1	GRATUIT	15 €	Pas de loc	50 €
POT À CAFÉ (20L)	1	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	NON
BOUILLOIRE (15L)	1	GRATUIT	15 €	Pas de loc	50 €
BOUILLOIRE (30L)	1	GRATUIT	15 €	Pas de loc	50 €
PODIUM (60m2)	1	GRATUIT	100 €	150 €	150 €
SONO	1	GRATUIT	Pas de loc	Pas de loc	NON
TABLES BANCS, TRÉTEAUX (88 plastiques et 144 fer)	Au mètre	GRATUIT	1 € le mètre	1,50 € le mètre	NON
VAISSELLE		GRATUIT	Pas de loc	Pas de loc	Facturation articles manquants
TOILETTES	1	GRATUIT	30 €	Pas de loc	100 €
BARNUM 3m x 3m	2	GRATUIT	20 €	40 €	100 €

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter les employés communaux
au **06 30 47 30 02**

Si besoin de leur service pour le transport de tables et chaises :
15€ / trajet pour les Clesséens et 50 € hors communes.



NUMÉROS UTILES

PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS DE CLESSÉ

A.F.N - U.N.C	Jean SOULARD	05 49 72 06 60
Association de Parents d'Élèves	Jessie RAVELEAU	06 85 85 14 27
Boule en bois Clessé « La bonne espérance »	Gilles DESOBEAUX	06 89 50 59 34
Boule en bois Laubréçais « La Vaillante »	Jacky MOTARD	05 49 72 44 63
Clessé Solidaire	Christine ROCHER	05 49 72 04 26
Club de l'Amitié	Roger LEMAY	05 49 72 06 97
Comité des Fêtes	Nicolas POUET Alban BOURREAU	06 37 51 62 80 06 89 84 01 88
Donneurs de sang	Christian SOULARD	05 49 72 11 30
Entente Sportive Boismé Clessé (E.S.B.C)	Jérôme BILLY Patrice GELIN	06 30 47 81 23 06 44 72 59 05
La Cie à Chant Tourné	Manu COURET	06 70 98 41 43
Loisirs et partage	Delphine BOISSINOT	05 49 72 07 07
Théâtre « Pieds au Plancher »	Daniel BARIBEAUD Serge GUINFOLLEAU	05 49 72 15 87 05 49 72 11 55
Cyclos randonneurs Clesséens	Dominique LIAULT	05 49 72 36 44

AUTRES NUMÉROS

Syndicat des Eaux du Val de Thouet (SEVT)	05 49 66 01 06
Urgence Dépannage (fuites)	06 86 92 63 07
SEOLIS (électricité)	09 69 39 79 01
SEOLIS Dépannage	09 69 32 14 11
Assistante Sociale	05 49 72 62 75
Centre anti-poison Bordeaux	05 56 96 40 80
Centre anti-poison Angers	02 41 35 33 30
Gendarmerie	05 49 72 60 01



NOS CORRESPONDANTS PRESSE LOCALE

Cathy RICARD « La Nouvelle République »	06 67 44 56 19 cathy.ricard@bbox.fr
Georges MICHENOT « Le Courrier de l'Ouest »	05 49 72 88 90 georges.michenot@orange.fr



COMMERÇANTS - ARTISANS

ARTISTE PEINTRE	RAVELEAU Jessie www.jessie-raveleau-peinture.fr	06 85 85 14 27
BOULANGERIE - PÂTISSERIE	Boulangerie MARQUIS	05 49 72 01 11 Du mardi au samedi: 8h00 à 20h30 Dimanche: 8h00 à 13h30
CARRELAGE- FAÏENCE	BLANCHARD Jérôme	05 49 80 40 88 / 06 83 55 59 24 blanchard-carrelage@orange.fr
CARRIÈRE	CARRIERE MOUSSET	05 49 72 06 44
COACHING	Nathan.coaching	06 37 27 78 36 n.barcoaching@gmail.com
COIFFURES	Delph'Coiff (Salon de coiffure)	05 49 99 12 57
	PLAUD Virginie (à domicile)	06 30 68 99 16
COOPÉRATIVE D'APPROVISIONNEMENT	CAVAC	05 49 72 08 42
COUVERTURE ZINGUERIE	HUGEL Jordy www.couverture-hugel.fr	07 82 77 99 97 hugel.couverture@gmail.com
DISCO MOBILE	Studio Night David TANCHÉ	05 49 72 07 11 / 06 84 55 80 37 tanche.david@orange.fr
ÉPICERIE - BAR - TABAC - JOURNAUX - LOTERIE	Le Relais des 2 moulins FERNANDEZ Hortense www.laboutiquedhortense.fr	05 49 65 30 23 Lundi-Mardi- Jeudi : 7h30 à 13h00 15h00 à 19h30 Vendredi et samedi : 7h30 à 13h00 15h00 à 20h00 Dimanche: 8h00 à 13h00 17h00 à 19h30
SALLE DE SPORTS	J.A.Forme Santé	06 31 04 69 57 ja.formesante@gmail
GARAGES	Garage TALBOT	05 49 72 01 16
	EUROREPAR - CLESSE AUTOMOBILES	05 49 72 01 01
MAÇONNERIE COUVERTURE	SARL AIGUILLON	05 49 95 60 31 sarlaiguillon@orange.fr
MÉDECIN	MOREAU Jean-François	05 49 72 53 46
MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE TOUS TRAVAUX	CHEVRIER Joël	05 49 72 07 34 / 06 87 12 55 63 jochevrier@wanadoo.fr
MENUISERIE - PARQUETS	ABL - BROSSARD Aurélien et Ludovic	06 52 33 49 61 / 06 70 06 64 86 aurel.brossard.ludo@gmail.com
MENUISERIE - PLACO	GERBIER Thierry	05 49 74 04 33 / 06 81 04 57 37 ct.gerbier@orange.fr
NETTOYAGE BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE LAVAGE FAÇADES, MURS, TERRASSES TRAITEMENT ANTI - MOUSSES	SARL GRELLIER GRELLIER Alexandre	05 49 72 15 98 06 83 05 34 52
PAYSAGISTE	CREAVENIR PAYSAGE BOCHE Pierrick	06 31 78 08 74
PEINTRE	CAILLERET Alexis	05 49 72 52 02 / 06 85 41 26 36 cailleretalexis@orange.fr
PLACO - JOINTS	GERBIER Damien	05 49 74 01 43 / 06 78 77 81 99
PLATRIER - PLAQUISTE - JOINTEUR	MAROLLEAU François	06 45 49 86 65 fmarolleau1005@laposte.net
TRAVAUX DE TERRASSEMENT DRAINAGE ET AUTRES	SAS PEROCHON PÉROCHON Arnaud	05 49 72 52 17 / 06 48 29 12 25 jean.perochon79@gmail.com
VIDANGES FOSSES SEPTIQUES ET AGRICOLE - TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT	BLANCHARD Dominique Les Vidanges Blanchoises	06 72 81 38 62 contact@lesvidangesblanchoises.fr

AGRICULTEURS

EXPLOITATIONS	ADRESSES	PRODUCTIONS
DESCOUT Jérôme	Les champs blancs	Volailles
EARL BERTIN	Bel-Air	Veaux
EARL COMET (Metay)	Le Pin	Porcs
EARL GUITTON Jacky et Nathalie	La Lande	Bovins viande, caprins
EARL LA COUPE (Pérochon)	La Coupe	Volailles Bio, cultures de Vente Bio*
EARL LE TILLEUL (Morin)	La Lande	Ovins, cultures de vente*
EARL LES ARCIES (Lemay)	Les Arcies	Caprins, ovins, bovins viande
EARL LES 2 CLOCHERS (Houdemond)	La Bodinière	Volailles
EARL LES 2 MULES (Houdemond)	La Bodinière	Lapins
EARL Les Puys (Hut)	La Roche	Volailles
EARL RUTA	La Fichardière	Canards engraissement, ovins
EARL VOLOVINE (Ingremeau)	Touche-Muret	Ovins
GAEC CHAUSSERAY	Haut St-Benoit	Volailles, bovins viande, cultures de vente*
GAEC LE MOULIN-BAUDIN (Guérineau)	Belle Vue	Bovins viande, bovins lait, ovins
GAEC LES 3 CHÊNES (Poussard)	Les Brosses	Caprins, ovins, volailles
GAEC PROTTEAU	Mongazon	Caprins
GRELLIER Patrice	Ste-Marie	Bovins viande
GUÉRINEAU Dominique	Les Brosses	Ovins, cultures de vente*
HUT Alain	La Roche	Volailles
MAUPOINT Dominique	La Couaillère	Ovins
PÉROCHON Arnaud	La Coupe	
RAVELEAU Dany	Bel-Air	Cultures de vente*
SARL LES VERGERS DES JOUARDIÈRES (Touraine)	La Pibolière	Cultures de vente*
SCEA BOCA NATURE (Touraine)	La Pibolière	Cultures de vente bio
SCEA CECO (Metay)	Le Pin	Cultures de vente, Porcs
SCEA LE PLUMIER (Ingremeau)	Touche-Muret	Volailles
SCEA SOULARD	La Couture	Volailles
SCEA TOURAINE Franck	La Pibolière	Cultures de vente*

Ne sont listés que ceux dont le siège d'exploitation est à Clessé

* Cultures de vente = céréales, oléagineux, protéagineux ...

Si vous constatez une erreur ou un oubli, merci d'en informer la mairie.



PRODUCTEURS LOCAUX - GÎTES

PRODUITS :	PRODUCTEURS :	MODES DE VENTES :
BIÈRES	LA GABARDE (BIRTEGUE Jean-Marie) Bières bio blondes, brunes, ambrées, blanches, de Noël, IPA, Black IPA et Triple 06 28 32 05 75 contact@lagabarde.com	Vente en ligne Liste des revendeurs sur www.lagabarde.com Partenaire local : le Relais des 2 Moulins à Clessé
BIÈRES	FURIE DOUCE (BERTRAND Julien - SAGE Pascal - Sébastien BOUTET) Bières artisanales bio 05 49 74 86 21 contact@furie-douce.fr www.furie-douce.fr Facebook Bières Furie Douce	Boutique ouverte au 21 route de Moncoutant du lundi au vendredi de 10h à 18h. Visite de la brasserie et consommation sur place de 17h à 20h tous les vendredis Liste des revendeurs sur le site Partenaire Local : le Relais des 2 Moulins à Clessé
MARAÎCHAGE APICULTURE	LES PRÉS DE LA COUTURE (BARANGER Julien) Légumes et miels 06 24 30 72 90 julienbarranger@gmail.com	Marché de Bressuire le samedi Label AB
POMMES	EARL LES VERGERS DU PRÉ (PEROCHON Jacques et Jeanine) Pommes, jus de pommes naturel et pétillant. 05 49 72 14 71	Magasin ouvert à La Coupe du Lun au ven de 9h à 12h et de 14h à 18h, le sam de 9h à 12h. En période de cueillette, magasin ouvert uniquement de 9h00 à 12h00 Vente à cueillir dans les vergers à Fenioux, du 15/09 au 20/10, tous les après-midi en semaine et toute la journée les week-ends.
POMMES POIRES ET CÉRÉALES	SARL LES VERGERS DES JOUARDIÈRES (TOURAIN Franck) Pommes, poires, jus de pommes naturel et pétillant. Céréales et produits locaux 05 49 72 54 08	Magasin ouvert à La Pibolière du Lun au ven de 9h à 12h et 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h Vente à cueillir Présents sur différents marchés.
POULETS BIO	EARL LA COUPE (PEROCHON Arnaud et Béatrice) 06 41 60 54 00 / 06 48 29 12 25 earl.lacoupe@gmail.com	Vente poulets Bio « prêt à cuire » À venir retirer à 1 La Coupe

1 CHAMBRE D'HÔTES ET 6 GÎTES

Chambre d'hôtes Aux 2 chèvres 2. La Bonnelière :

2 personnes, 1 chambre, internet et animaux acceptés

Yourte-gîte 4 personnes

Contact: Soizic et Filip au 05 49 80 30 10 ou 06 83 85 15 81 <https://www.auxdeuxchevres.com>

Gîte Chalet de la Voie Verte 4 La Gare : 6/8 personnes, 2 chambres, internet

Contact: 06 03 27 05 32 ou 06 89 89 68 64 / jean-pierre.chaudet@orange.fr

Gîte La Louisière : 6 personnes, 2 chambres et animaux acceptés.

Contact : 07 83 73 93 39 ou 06 32 09 35 91 ou 07 63 59 17 12 / gitelalouisiere@gmail.com

Gîte Le coin caché 2 Le Peu : 4 personnes, 2 chambres, internet

Contact: lecoincache79@gmail.com

Gîte Julia Roberts 1 les Bruyères : 6 personnes, 2 chambres, internet et animaux acceptés

Contact: 06 70 42 73 33 ou 05 49 72 05 53 / soratra@orange.fr

Gîte Les clés de Clessé 14 rue de la mairie : 5 personnes, 1 chambre

Contact: 09 83 40 44 48 ou lescles79@gmail.com



EMPLOYÉS DE LA COMMUNE

Laurence METAY



Après un contrat TUC (Travaux d'Utilité Collective) fin 1989 et un CES (Contrat Emploi Solidarité) fin 1990, Laurence MÉTAY devient fonctionnaire de l'état en tant que secrétaire de la mairie de Clessé en novembre 1991.

Ce poste demande beaucoup de connaissances dans le domaine administratif. Laurence gère, entre autres, les fiches de paye du personnel de la mairie, le secrétariat général, l'urbanisme, l'état civil,

l'organisation des élections...

Elle s'occupe également des locations de salles, des 9 logements de la commune et des 8 du CCAS.

Après plus de 35 années passées à la commune de Clessé, Laurence devrait partir à la retraite dans 2 ans environ.

Mairie

Cyndie GERBIER



Après une période de contrats à durée déterminée de 2006 à 2017, Cyndie GERBIER est en contrat à durée indéterminée depuis début 2018. Responsable du bureau de poste de la commune, elle gère également quelques missions en soutien au secrétariat de la mairie : les certificats d'urbanisme, la base de données du cimetière, les factures de cantines aux parents...

Elle gère la vaisselle des salles louées, s'occupe également de la mise en page du bulletin municipal et alimente le site internet communal.

Actuellement, elle prépare le diplôme universitaire « métiers administratifs territoriaux en milieu rural » dans le but d'anticiper la succession au poste de secrétariat de mairie.

Isabelle ARNAUD



Isabelle Arnaud est embauchée en contrat aidé en 2005 puis comme fonctionnaire depuis le 25 août 2005. Elle s'occupe de l'entretien de l'école, de la mairie, des différentes salles (espace Carmin, cantine, salle des associations, gymnase). Elle participe également au service restauration scolaire.



Clessé

EMPLOYÉS DE LA COMMUNE

Estelle PAQUEREAU



Fonctionnaire depuis le 1^{er} août 2007, Estelle PAQUEREAU est responsable de la cantine. Elle gère les commandes, fait la cuisine, le service et le ménage. Les enfants qui déjeunent à la cantine ont la chance de ne manger que des plats entièrement fait maison à partir de bons ingrédients Bio et/ou locaux pour la plupart. Ces produits sont majoritairement achetés en local à Résalis (réseau de distribution de produits Bio et locaux) ou directement aux producteurs

(élevage GATARD de Boismé pour le Bœuf, l'EARL Les Souches à Mauléon pour le porc ou la poissonnerie GEFFARD de Secondigny). Elle élabore chacun des menus et aucun produit transformé n'est servi aux enfants.

Une fois par mois, elle fait un gâteau pour fêter les anniversaires des enfants en musique ! Elle assure les trajets cantine et surveille aussi la cour de l'école de 13h10 à 13h30.



Laurence ROY



Sous contrat depuis le 24 mai 2013, Laurence ROY est d'abord chargée de mettre le couvert à la cantine. Ensuite elle accueille les enfants à l'école tous les matins puis assiste la maîtresse dans la classe des GS/CP de 9h à 12h. Après l'accompagnement des enfants sur le trajet cantine, elle assure le service avant de revenir surveiller la cour de l'école de 13h10 à 13h30.

Adeline BRUNET



Sous contrat durant l'année 2021, Adeline BRUNET devient fonctionnaire début septembre de cette même année. Elle prépare actuellement le concours d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé dans les Écoles Maternelles)

Dans la classe de maternelle en journée, elle fait le service de la cantine durant 45 minutes. Elle assure les trajets entre l'école et la cantine. Adeline est également chargée du ménage les soirs d'école de 16h30 à 18h, les mercredis et pendant les vacances scolaires.



Stacy BERNARD



Engagée en contrat d'avenir de janvier 2017 à février 2020, Stacy BERNARD renforce l'équipe ponctuellement depuis mai 2020. Elle a en charge le ménage des salles (espace Carmin, salle des associations, gymnase), le service à la cantine ainsi que les trajets entre la cantine et l'école. Elle surveille également la cour de l'école entre 13h10 et 13h30.

EMPLOYÉS DE LA COMMUNE

Les agents du service technique

Nos agents ont la charge de l'entretien et le nettoyage des routes, chemins et trottoirs (PATA Point À Temps Automatique, broyage d'accotements, ramassage des feuilles, balayage...). Ils s'occupent également de la réparation et de la surveillance des bâtiments, des logements et des salles (chauffage par exemple).

Ils s'occupent de la tonte des espaces verts (plan d'eau, stade...) et ils gèrent l'installation des décorations de Noël.

Ces derniers temps, ils ont œuvré dans le nouvel aménagement du cimetière (nettoyage, peinture) ou la création du lavoir (montage de mur en pierre, enduits...) ou la mise en place des défenses incendie.

Lorsque les salles sont louées, l'un d'eux est d'astreinte téléphonique afin d'assurer le bon fonctionnement des installations de la commune.

Leurs connaissances dans différents domaines (soudure, maçonnerie, électricité...) permettent de gérer bon nombre de réparations et d'entretiens aux quatre coins de Clessé.

Christophe MAUPOINT



Fonctionnaire depuis le 1^{er} mai 1995, Christophe MAUPOINT est notre référent électricité et bâtiments. Il a l'habilitation pour la conduite de la nacelle et le permis poids lourd. Depuis l'été 2023, il est responsable des services techniques.



Joël VITRY



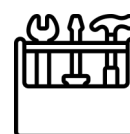
Emploi jeune du 15 novembre 1999 au 31 décembre 2001, Joël VITRY est fonctionnaire depuis début 2002. Il est le référent espaces verts de la commune et détient le permis poids lourd.



Tony HUT



Arrivé en février 2020 sous contrat puis fonctionnaire depuis avril 2021, Tony HUT a de bonnes compétences en mécanique. Il est habilité à conduire une nacelle et un télescopique.



Jérôme DESCOUT, Céline TANCHÉ, Christine GABARD sont venus prêter main-forte aux équipes cette année sur diverses périodes.

Agenda



10 février : Bal du foot - ESBC

13 février : Tourtisseaux - Club des aînés

16 février : Jeux salle des associations - Clessé Solidaire

20 février : Don du sang à St Germain de Longue Chaume

24 février : Théâtre « Quatre Étoiles »

25 février : Théâtre « Quatre Étoiles »

26 février : Ateliers récréatifs - Loisirs et Partage

2 mars : Théâtre « Quatre Étoiles »

3 mars : Théâtre « Quatre Étoiles »

8 mars : Théâtre « Quatre Étoiles »

9 mars : Théâtre « Quatre Étoiles »

13 mars : Concours de belote et Tourtisseaux - Club des aînés

15 mars : Jeux salle des associations - Clessé Solidaire

16 mars : Pêche au plan d'eau - ESBC

16 mars : Clessé en jeu - Comité des fêtes

22 mars : Portes ouvertes de l'école de Violine

5 avril : Concours de palets à Boismé - ESBC

12 avril : Sortie extérieure - Clessé Solidaire

21 avril : Ronde des Moulins -

Cyclos randonneurs clesséens

27 avril : Tournoi jeune à Boismé - ESBC

28 avril : Lectures et spectacles au jardin
Compagnie du Désordre

4 mai : Marché de printemps
et vide grenier - APE

15 mai : « Nos aînés en chanson » -
Clessé Solidaire

16 mai : Don du sang

19 mai : Lectures et spectacles au jardin
Compagnie du Désordre

8 juin : Tournoi de foot séniors - ESBC

9 juin : Élections européennes

21 juin : Clessé en musique - Comité des fêtes

22 juin : Repas été - Club des aînés

23 juin : Lectures et spectacles au jardin
Compagnie du Désordre

28 juin : Pique-nique - Clessé Solidaire

29 juin : Kermesse de l'école - APE

6 juillet : Clessé en fête - Comité des fêtes

11 juillet : Pique-nique - Club des aînés

13 juillet : Lectures et spectacles au jardin
Compagnie du Désordre

17 juillet : Don du sang

27 juillet : Lectures et spectacles au jardin
Compagnie du Désordre

10 août : Lectures et spectacles au jardin
Compagnie du Désordre

24 août : Lectures et spectacles au jardin
Compagnie du Désordre

8 septembre : Lectures et spectacles au jardin
Compagnie du Désordre

15 septembre : Clessé en Rando - Comité des fêtes

19 septembre : Don du sang

20 septembre : Sortie extérieure - Clessé Solidaire

15 novembre : Jeux salle des associations - Clessé Solidaire

23 novembre : Concours de belote - Loisirs et Partage

8 décembre : Téléthon

13 décembre : Jeux salle des associations - Clessé Solidaire

14 décembre : Repas de Noël - Club des aînés

